

UNE GREVE ILLEGALE...

Un ouvrier est mort....

(Lire à la page 15)

Joute de baseball à Valleyfield samedi après-midi à 3 heures

(Lire à la page 8)

Si les employés de la Montreal Cottons Limited, à Valleyfield, refusent de se rendre à leur travail lundi matin prochain, la grève sera illégale déclare Lt.-Col. W.-G.-E. Aird, vice-président et directeur-gérant — Les motifs de l'Union Internationale

PAS D'ASSURANCE CHOMAGE

Ailleurs dans cette édition de "La Gazette de Valleyfield", nos lecteurs pourront lire la copie d'une lettre remise à chaque employé de la Montreal Cottons Limited hier après-midi. Cette lettre, signée par Lt.-Col. W.-G.-E. Aird, vice-président et directeur-gérant, déclare que si l'Union Internationale réussit "à déclencher la grève, ELLE SERAIT ILLEGALE, et les employés de la Compagnie n'auraient pas droit aux indemnités de l'Assurance - Chômage pendant la grève".

Cette lettre-circulaire ajoute aussi que "malgré cette atmosphère obscure d'un soulèvement dans le domaine économique, cette Union, (l'Internationale),

représentée par Monsieur Rowley et ses associés, vous force de déclencher une grève, lundi prochain".

En terminant son message aux employés, Lt.-Col. Aird dit: "S'il nous faut vous assurer davantage, la Compagnie veut encore informer ses employés que leur bien-être, en ce qui concerne les salaires et les conditions de travail, recevra toujours, comme par le passé, toute considération.

"Alors veuillez, s'il-vous-plait, vous présenter à votre travail, comme d'habitude, lundi matin".

Ailleurs dans cette édition nos lecteurs trouveront également un communiqué de l'Union Internationale, en date du 25 mai, qui dit que la grève sera déclarée samedi matin prochain.

The Montreal Cottons Limited Valleyfield, Qué.

Le 28 mai 1946

A NOS EMPLOYES:

Conformément à la demande reçue des employés représentant tous les départements de l'usine, j'essayerai de vous donner un peu d'information en ce qui concerne le déclenchement possible d'une grève, dont on entend parler depuis quelque temps.

L'Union, représentée par Monsieur R. Kent Rowley et ses associés, ne représente pas notre compagnie, alors ils n'ont jamais été certifiés par la Commission des Relations du Travail de la Province de Québec.

Si par hasard cette organisation réussissait à déclencher une grève, ELLE SERAIT ILLEGALE, et les employés de la Compagnie n'auraient plus droit aux indemnités de l'Assurance-Chômage pendant la grève.

Les grèves sont très coûteuses tant bien à la Compagnie qu'aux employés; quelques-uns de vous se souviendront de l'expérience acquise pendant la grève de 1937.

Pendant la semaine qui vient de s'écouler, les tentatives de grèves ont causé beaucoup de tribulations à travers le pays — des hommes et des femmes sans emploi — formation de piquet et de violence. Les grèves menacent une pénurie de charbon pour l'hiver, ont retardé le transport et retiennent outre-mer des vétérans, menacent aussi de plonger des millions de demeures dans l'obscurité et de laisser les manufactures sans pouvoir et électricité.

Malgré cette atmosphère obscure d'un soulèvement dans le domaine économique, cette Union, représentée par Monsieur Rowley et ses associés, vous force de déclencher une grève, lundi prochain.

Plusieurs usines ont été affectées par des grèves, les ouvriers perdant leurs salaires. Les journaux quotidiens nous informent du ralentissement de la production, et des ouvriers qui sont retenus de faire leur travail, en sont devenus terrorisés. Les organisateurs du travail ne perdent aucun salaire lorsque les grèves progressent.

Quelle assurance est-ce que Monsieur Rowley et ses associés vous offrent pour dire que son Union a quelque chose de différent à vous offrir?

Nous ne voulons aucune querelle avec Monsieur Rowley et son Union, ou toute autre Union, mais il nous est difficile d'ignorer leurs prétentions ridicules que, sans leur aide, les employés de cette Compagnie ne recevront pas, et qu'ils ne reçoivent pas les encouragements nécessaires.

S'il nous faut vous assurer davantage, la Compagnie veut encore informer ses employés que leur bien-être, en ce qui concerne les salaires et les conditions de travail, recevront toujours comme par le passé, toute considération.

Ne vous laissez pas égarer par une organisation qui n'a aucune autorité de vous représenter.

Alors, veuillez, s'il vous plaît, vous présenter à votre travail, comme d'habitude, lundi matin.

THE MONTREAL COTTONS LIMITED

W. G. E. Aird

Vice-président et directeur-gérant

A L'OCCASION D'UNE BELLE CEREMONIE



Une joyeuse réunion de famille eut lieu samedi, 18 mai dernier, chez M. et Mme Edmond Martin, 65, rue Alexandre, Valleyfield, à l'occasion du retour de Mlle IRENA MARTIN qui a subi avec succès les examens de garde-malade. Mlle Martin fit ses études à l'Hôpital de Cartierville, près de Montréal. L'on remarque sur cette photographie, M. et Mme EDMOND MARTIN, M. et Mme HENRI SAUVE et leurs enfants JACQUES, MONIQUE et HUGUETTE, M. et Mme SIMEON MARTIN et leur fillette GINETTE, Mlles ALDA, JEANNINE ainsi que M. NORMAND MARTIN, MM. ILDEGE LEDUC, TOM PREGENT, JEAN-MARIE WATHIER, Mlle M. SARRAZIN, Mme ALEXANDRE LOISELLE, Mme FLORIAN MARTIN, M. et Mme MAURICE BRISEBOIS, M. JEAN-LOUIS COSSETTE et Mlle GABRIELLE MARTIN de Montréal. — (Photo Studio C'Est Toi).

Un chasseur sous-marin fait explosion près de St-Anicet et est une perte totale, 1 blessé

Grâce à la générosité de M. Edgard Quenneville et de quelques voisins charitables, les victimes de cet accident reçoivent d'excellents soins

Samedi dernier, vers midi, un accident qui aurait pu avoir des conséquences plus néfastes et graves, se déroula près du village de St-Anicet, sur les eaux du lac St-François.

Un chasseur sous-marin du type "Fairmile Q-90", propriété d'un M. D.-L. Alexander, de Toronto, se rendait à ce dernier endroit après

avoir fait le trajet Sorel-St-Anicet sans incident. D'après notre source d'informations, il appert qu'à un certain moment le poêle de cuisine fit explosion et par le fait même propagea en quelques instants l'incendie sur toutes les sections du navire. Il y avait à ce moment une équipe de 10 hommes

(Suite à la page 8)

LUTTE

ARENA DE
VALLEYFIELD
DIMANCHE SOIR,
LE 2 JUIN
FINALE

SHEIK ABIB

— vs —

BOB LORTIE

Un combat de 45 minutes
en semi-finale

1 — Préliminaire — 1

ADMISSION:

Rés. 75c. Gén. 50c
Taxes incluses

Pour réservation,
appeler Valleyfield 44

Les collégiens fêtèrent Dollard

Fête à leur façon

Les collégiens du Séminaire de Valleyfield qui profitaient de la fête de Dollard des Ormeaux pour célébrer avec éclat leur journée de la "joie", s'en donnèrent à cœur plein vendredi soir dernier.

Ceux-ci se formèrent en parade et tout le long du défilé, chanterent des chansons d'autrefois avec un entrain dont seul les collégiens sont maîtres.

A un moment donné, ils se mirent à exécuter certaines danses favorites qui malgré le bruit qu'elles occasionnaient, étaient certes un repos pour les fervents du "boogie-woogie."

Le tout se termina dans la cour du Séminaire où un grand bûcher avait été installé par les élèves. Le feu d'artifice donna encore lieu à quelques danses et chansons puis les élèves depuis si longtemps habitués à se coucher à l'heure où se cache le soleil, courbés de fatigue, regagnèrent le dortoir, et, Valleyfield encore une fois reprit son air sérieux et tranquille... les collégiens dormaient.

La séance annuelle des Zouaves

Samedi le 1er juin

Samedi prochain, le 1er juin, les Zouaves Pontificaux présenteront leur sixième séance annuelle au sous-sol de la Cathédrale de Valleyfield.

La pièce à l'affiche a pour titre, "Un voyage d'agrément ou les embarras d'un député." Les actes se suivront comme suit: Intermido, Un voyage d'agrément; 2ième acte, La parenté visite Montréal; 3ième acte, Procès à sensation; 4ième acte, Le député déçu et découragé.

La direction des Zouaves espère que, malgré toutes les organisations en cours dans notre ville présente-

Cliniques pour immunisations de diphtérie et de coqueluche combinées

Quartier Ouest: Premier mardi de chaque mois de 10 à 11 heures.
Quartiers Centre et Nord: Troisième mardi de chaque mois de 10 à 11 heures.

Bellerive: Deuxième et quatrième jeudis de chaque mois de 2 heures à 4 heures.

Dr J. A. Patenaude, M.H.,
Unité Sanitaire,
Valleyfield.

ment, les citoyens leur réserveront leur encouragement comme par le passé.

Afin de faire un succès de cette soirée, des personnes passeront à vos portes vendredi soir pour vous offrir des billets. Les prix sont à la portée de tous.

Valleyfield défait par les Canadiens

Joute disputée à Lachine

Dans une joute régulière de la ligue de crosse senior de Québec, disputée à l'aréna de Lachine dimanche soir, les Canadiens ont facilement défait les Braves de Valleyfield par 22 à 12.

Durant les deux premières périodes, les deux équipes se livrèrent une chaude lutte, mais dans le 3e engagement, les joueurs du Tricolore ont démontré un excellent jeu de passes pour prendre une avance de sept buts dans le pointage.

Dans la période finale, les Habitants se mirent en évidence en déjouant le gardien de buts Chuck Gamache de Valleyfield à huit reprises.

Billy Wilkinson a dirigé l'offensive des vainqueurs en comptant quatre buts, tandis que Jimmy Currotte a enregistré quatre buts pour les perdants. Gérard Taillon a compté trois des 12 buts du Valleyfield.

Prochain tir de pigeons d'argile, mardi, le 4 juin

Tous les intéressés sont priés de prendre note que le second concours du Club des Tireurs de Valleyfield Inc. aura lieu mardi soir prochain, le 4 juin, à 7h. 15, au parc Sauvé.

Exposition de Dessins à l'Ecole Sacré-Coeur

L'Exposition annuelle des dessins des élèves de l'Ecole Sacré-Coeur, 275, Avenue Grande Ile, s'ouvrira dimanche après-midi, le 2 juin, pour se continuer dimanche soir ainsi que lundi et mardi soir. Les parents des élèves sont particulièrement invités à visiter les classes de l'école pour se rendre compte du travail de leurs enfants dans cette matière du programme. Le public est cordialement invité.

Plus d'une vingtaine de tireurs ont pris part au concours d'ouverture, le 21 mai, et l'on s'attend à ce qu'il soient encore plus nombreux, mardi prochain.

Les tirs ont lieu à toutes les deux semaines, le mardi soir.

PARTISANS DU

Juste Milieu

★ ★ ★

Nous formons un peuple heureux parce que nous préférons le juste milieu. Grâce aux sages mesures de contrôle de notre gouvernement, nous avons évité la course folle aux choses de luxe et avons pu en profiter tous avec modération. En préférant acheter surtout les nécessités de la vie, nous avons maintenu et le nécessaire et le luxe à des prix raisonnables. Peut-être sommes-nous la seule nation à pouvoir offrir un si magnifique exemple.

Oui, nous formons un peuple heureux parce que nous préférons le juste milieu de la modération en toutes choses, dans nos pensées, nos actions, nos plaisirs.

Au cours des années de grande abondance qui ne peuvent manquer de suivre, la Maison Seagram estime que la modération continuera d'être une qualité essentielle au bien-être de la nation en général et du citoyen en particulier.



LA MAISON SEAGRAM

Les hommes qui pensent à demain observent aujourd'hui la modération!

La
Gazette de Valleyfield
et
Le Courrier
Pour les deux journaux
Six mois: \$1.25 1 an: \$2.00

LA GAZETTE de VALLEYFIELD

LISEZ
LE COURRIER
Journal hebdomadaire en-
tièrement dévoué aux inté-
rêts de la ville de Beauhar-
nois et sa région.
Paraissant le lundi de
chaque semaine

"Journal hebdomadaire dévoué aux intérêts de Valleyfield et de sa région"

Des milliers de personnes assisteront à l'exposition d'Ormstown les 5-6-7-8 juin

Un programme spécial le soir d'ouverture — Jeudi soir, le 6 juin, la population de notre district pourra tout voir sur le terrain et dans l'arène

C'est la semaine prochaine qu'aura lieu la fameuse exposition d'Ormstown, où des milliers de personnes auront l'avantage d'y voir un spectacle incomparable.

L'exposition débutera mercredi soir, le 5 juin, à 7.30 p.m., heure avancée, par une parade à travers les principales rues d'Ormstown, parade qui sera pilotée par la fanfare du Huntingdon High School. Le lendemain, soit le 6 juin, il y aura des courses sur la fameuse piste du terrain d'exposition ainsi qu'une démonstration par les trou-

pes Daniel's Greater Shows et Hamid et Morton devant les estrades. En plus, de nombreuses autres attractions et exhibits sauront distraire et égayer même les plus sérieux.

Le soir, 6 juin, il ne faut pas oublier que des milliers de personnes se rendront à Ormstown pour assister aux événements qui se dérouleront sur le terrain d'exposition. Jeudi soir, le 6 juin, il y aura exhibition des animaux pur-sang dans l'arène et l'on en profitera pour présenter un programme sportif et récréatif à cette même occasion. Les autres attractions prouveront encore une fois la grande popularité de l'exposition d'Ormstown. Il ne faut non plus oublier que l'exposition se terminera samedi, le 8 juin seulement.



Les Jeunes Filles Elegantes ont Toujours Paradol dans leur Réticule

Elles savent que Paradol les soulagera promptement du mal de tête et d'autres maux, qu'il leur aidera aussi à enrayer un rhume.

Une jeune fille écrit: "Avant de faire usage de Paradol, je souffrais tous les mois de douleurs presque insupportables. C'est le calmant le plus promptement efficace dont j'aie jamais fait usage et qui ne laisse pas de désagréables effets à sa suite."

PARADOL
du DR. CHASE
Pour le soulagement de la douleur

ARGENT DISPONIBLE POUR LE FERMIER ENTREPRENANT...



MA BANQUE
POUR UN MILLION DE CANADIENS
B de M

au service des Canadiens dans toutes les sphères de la vie depuis 1817

Même si vous manquez d'argent disponible, vous pouvez maintenant payer comptant pour les machines ou l'outillage désirés. Achetez comptant et économisez au moyen d'un prêt de banque. Voyez tout de suite le gérant de la B de M la plus proche. Demandez ou écrivez pour obtenir notre dépliant: "Questions au fermier entrepreneur."

BANQUE DE MONTRÉAL

AGENTS EMINENTS



E. BRAULT,
Beauharnois



G.-A. LAFRAMBOISE,
Valleyfield

La Compagnie d'Assurance-Vie Great-West vient d'annoncer que ses agents locaux, MM. E. Brault, Beauharnois, et G.-A. Laframboise, Valleyfield, qui servent les intérêts des assurés de cette Compagnie dans ce district, ont de nouveau gagné leur affiliation à son Club d'Honneur. Cette distinction est réservée aux plus éminents parmi ses agents d'assurance-vie du Canada et des Etats-Unis. M. Brault a mérité la position de Vice-Président de Succursale de ce Club.

The GREAT-WEST LIFE ASSURANCE COMPANY
SIÈGE SOCIAL - WINNIPEG, CANADA

M. A. Leduc conférencier chez les Jeunes

Il parle de son récent voyage aux Etats-Unis

M. Albert Leduc, représentant local de la brasserie Molson's et sportif reconnu dans tous les milieux, était le conférencier-invité des membres de la Chambre de Commerce des Jeunes de Valleyfield, dimanche soir, le 26 mai dernier, au cours du dîner-causerie qui eut lieu à la salle des Chevaliers de Colomb.

Plus de 125 membres de la Chambre Cadette et leurs amies ou épouses s'étaient donnés rendez-vous à la salle des Chevaliers de Colomb à cette occasion pour avoir l'avantage d'entendre M. Leduc. Comme tous s'y attendaient, le conférencier sut plaire à son auditoire par ses remarques fort intéressantes. M. Leduc fit voyager son auditoire dans les principales villes des Etats-Unis et notamment dans la Louisiane, pays qui compte un très grand nombre de franco-américains.

M. Leduc a été présenté par M. Roland Côté et remercié par M. Médard Cousineau. La soirée était sous la présidence de M. Lucien Monette.

Décès à Montréal d'un pionnier du téléphone

Un pionnier du téléphone à Montréal, M. William-James Gilmour, est décédé samedi, à l'âge de 85 ans, en l'hôpital Général, division de l'ouest.

Il avait été à l'emploi de l'ancienne compagnie Edison, qui avait ses bureaux au dernier étage de l'édifice de la banque d'Épargne, rue S.-Jacques ouest, en 1878. Deux ans plus tard, il était passé à la Cie du téléphone Bell, lors de l'incorporation de cette compagnie.

En 1889, M. Gilmour avait quitté Montréal, où il y avait alors 1,500

Résolution du village de Ste-Martine

Au sujet d'une demande du Cercle des Jeunes

(D.N.C.)—Voici une copie d'une résolution de la municipalité de Ste-Martine prise à la suite d'une demande de la part du Cercle des Jeunes de l'endroit.

Du livre de délibération de la municipalité de Ste-Martine, la résolution suivante, passée et adoptée par la dite municipalité à son assemblée du 6 mai 1946, a été textuellement transcrite comme suit:

"Le secrétaire-trésorier donne lecture d'une demande de la part du Cercle des Jeunes de Ste-Martine que ce conseil approuve et déclare fête légale le 24 juin 1946, et de la part de plusieurs membres de la Société St-Jean Baptiste faise (Suite à la page 6)

à Brockville, Ont., et était demeuré dans cette région, bornée par Garanoque, Pembroke et Vaudreuil, jusqu'en 1900, date de son retour de la métropole.

abonnés, pour aller prendre la charge des intérêts de la compagnie Bell

Le numéro de votre titre commence par D9?

Les Obligations 3¼% du Dominion du Canada échéant le 1er juin 1949 SERONT REMBOURSÉES PAR ANTICIPATION le 1er JUIN 1946

On doit les présenter munies de tous les coupons échéant après le 1er juin 1946, date à laquelle ces titres cesseront de porter intérêt.

Pour les sauces à salades, "l'ingrédient inestimable" Vinaigres renommés

Heinz



SAUCE À SALADE VITE FAITE

Mélangez 1 cuillerée à soupe de sucre, ½ cuillerée à thé de sel et 2 cuillerées à thé de Moutarde Brune Préparée Heinz. Incorporez-y ¼ tasse de crème. Ajoutez, petit à petit, ½ tasse de Vinaigre Blanc Distillé Heinz, en battant bien après chaque addition. Recette pour ½ tasse.

HV-66P

• Pour vous assurer de bonnes salades, choisissez le meilleur vinaigre que vous puissiez acheter, tout comme vous choisissez les meilleurs fruits et légumes. C'est le moyen de protéger la saveur et de la relever.

57

La Gazette de Valleyfield — LES PETITES ANNONCES —

Payables d'avance

Journal hebdomadaire de rédaction et d'information entièrement dévoué aux intérêts de Valleyfield et du district.

JEAN-CLAUDE LEFEBVRE, Rédacteur-en-chef

Casier postal N 44, rue Ste-Cécile Téléphone 735

Vol. 11 vendredi, le 31 mai, 1946 No 2

Ouverture de la Ligue Industrielle de balle-molle

Lundi, le 3 juin, aura lieu sur le terrain du Collège de Beauharnois, à 6.30 h. p.m., l'ouverture de la Ligue Industrielle de balle-molle.

A cette occasion, Son Honneur le Maire H. Roy lancera la première balle qui sera reçue par M. Andrew Turnbull, de la St. Lawrence Alloys.

Les deux clubs aux prises seront le Slam et le H.S.P.M. Tous les amateurs se souviennent de la grande rivalité qui existait l'an dernier, entre ces deux équipes, c'est vous dire, que cette première

partie, sera donc, des plus intéressantes et des plus excitantes.

Les Directeurs de la Ligue Industrielle, comptent comme par les années passées, sur le bon encouragement de tous les nombreux partisans de ce sport, qui est très en vogue dans notre ville.

Cette ligue se composera, cette année, de quatre clubs, soit: Slam, H.S.P.M., Kilgour et les Marchands.

Donc, en foule, lundi soir, sur le terrain du Collège.

Au congrès des Jeunes à Drummondville

Une délégation de la Chambre Cadette de Valleyfield

La Chambre de Commerce des Jeunes de Valleyfield sera dignement représentée au congrès régional des Chambres Cadettes de la région du Richelieu qui aura lieu à Drummondville en fin de semaine rochaine.

Au cours d'une assemblée des directeurs de la Chambre des Jeunes de Valleyfield, tenue mardi soir dernier au Club Touriste, sous la présidence de M. Lucien Monette, les directeurs ont choisi les officiers suivants pour représenter Valleyfield aux assises qui auront lieu à Drummondville samedi et dimanche: MM. Lucien Monette, Roger Caré, Roland Côté et René Bertrand.

Chèque de \$5,000 à Beauharnois

Par l'entremise de M. Delpha Sauvé pour la Commission Scolaire Québec, le 24 mai, 1946.

Clovis Dupuis, sec.-trés., Commission Scolaire de Beauharnois, Beauharnois. Cher monsieur: Veuillez prendre note que j'adresse aujourd'hui même

à la Banque Provinciale, un chèque au montant de \$5,000.00 à l'ordre de notre commission scolaire et représentant le neuvième versement de l'octroi que j'ai accordé à votre municipalité, sur les instances de monsieur Delpha Sauvé, ex-candidat de l'Union Nationale, pour l'aider à défrayer le coût de construction et de réparation du collège.

Agréer, cher monsieur, l'assurance de mes sentiments les plus distingués.

(Signé) Omer Côté, Secrétaire de la province.

Succès de la quête pour l'Hôtel-Dieu

Rapport détaillé des montants recueillis

Rapport de la quête faite en faveur de l'Hôtel-Dieu, le 28 avril 1946.

Quartier Salaberry	\$ 239.35
Quartier Maisonneuve	186.80
Quartier Bellerive	252.60
Quartier Champlain	130.00
Village Billette	14.50
Souscriptions spéciales	480.00
Total	\$1303.25

Le but de l'Association des Dames Patronnesses et Gardes-Malades Bénévoles de l'Hôtel-Dieu est de venir en aide aux malades infortunés et de subvenir dans la mesure du possible aux besoins les plus urgents de l'hôpital.

L'Association a donc, à même les fonds recueillis, payé le coût d'un appareil pour analyser le sang et donné un acompte sur l'achat d'un poêle de cuisine pour l'hôpital.



SOUSSION POUR CHARBON ET COKE

(Edifices fédéraux—Province de Québec)

DES soumissions cachetées, adressées au soussigné et portant sur leur enveloppe, en sus de l'adresse, les mots: "Soumission pour du charbon, Province de Québec" seront reçues jusqu'à 3 heures p.m. (heure avancée de l'Est), le lundi 10 juin 1946, pour la fourniture de charbon et de coke pour les édifices du Dominion dans la province de Québec, excepté Montréal, P.Q.

On peut obtenir les devis et formules de soumission en s'adressant à l'acheteur en chef du ministère des Travaux publics, Ottawa; à monsieur Roland Simard, Architecte surintendant, 150, rue Saint-Paul ouest, Montréal; et à monsieur J.-A. Drolet, Architecte des Travaux publics, édifice de la Douane, Québec, P.Q.

Les soumissions devront être faites sur les formules fournies par le ministère et en conformité des conditions et devis ministériels qui y sont incorporés. La soumission devra porter le numéro du permis des marchands de charbon.

Le ministère se réserve le droit, au moment de donner la commande, d'exiger de tout soumissionnaire à qui un contrat aura été adjugé un dépôt de garantie sous forme d'un chèque visé par une banque à charte canadienne, payable à l'ordre de l'honorable ministre des Travaux publics, et égal à 10 pour cent du montant de leur soumission; ou des bons au porteur du Dominion du Canada ou de la compagnie de Chemin de fer National-Canadien et de ses compagnies constituantes, garantis sans conditions par le Dominion du Canada quant au capital et à l'intérêt; ou les bons susdits et, s'il y a lieu, un chèque visé pour compléter le montant.

Par ordre,
J. M. SOMERVILLE,
Secrétaire.

Ministère des Travaux publics,
Ottawa, 16 mai 1946.

A VENDRE

Grange en bois mesurant 21'x30' et 18' haut, en bonne condition. S'adresser à Mme Phil. J. Lefebvre, 20, rue Châteauguay, Huntingdon, téléphone 622.

TERRES A VENDRE

Plusieurs bonnes fermes dans le comté de Franklin, New-York, équipées au complet avec machineries et roulant, peuvent être achetées avec ou sans roulant ou machineries. Pour plus de détails s'adresser à Casey Real Estate Agency, Malone, N.Y. 30-5-46

A VENDRE

Maison à 3 logements à Valleyfield. Rapport \$372.00, coût. \$3,800.00. Terrain 55'x170'. S'adresser à 32 St-Laurent. 23-30

ON DEMANDE

Servante demandée pour ouvrage général. S'adresser à 174, rue Champlain, Valleyfield. 23-27p

A VENDRE

Maison papier brique, 2 logements, couverture neuve, située 6 et 8 Mc-Bain, près du Marché. S'adresser à 125, rue Champlain, Valleyfield. 30-6p

A LOUER

Chambre meublées avec pension, couple jeune marié au jeunes gens de préférence. Téléphoner à 1761, Valleyfield. 23-30-6-13p

AVIS AUX CITOYENS DE VALLEYFIELD

Le système de garde au point de vue médical au cours des mois d'été sera réparti comme suit pour les dimanches seulement:

Dimanche, le 2 juin	Dr L. DeGranpré	Tél. 146
Dimanche, le 9 juin	Dr E. Delorme	Tél. 11
Dimanche, le 16 juin	Dr P.-E. Larivière	Tél. 1426
Dimanche, le 23 juin	Dr Aimé Leduc	Tél. 803
Dimanche, le 30 juin	Dr E. Patenaude	Tél. 1641
Dimanche, le 7 juillet	Dr C. St-Onge	Tél. 480
Dimanche, le 14 juillet	Dr E. Talbot	Tél. 1639
Dimanche, le 21 juillet	Dr Y. Brassard	Tél. 701
Dimanche, le 28 juillet	Dr L. DeGranpré	Tél. 146
Dimanche, le 4 août	Dr E. Delorme	Tél. 11
Dimanche, le 11 août	Dr P.-E. Larivière	Tél. 1426
Dimanche, le 18 août	Dr Aimé Leduc	Tél. 803
Dimanche, le 25 août	Dr E. Patenaude	Tél. 1641
Dimanche, le 1 sept.	Dr C. St-Onge	Tél. 480
Dimanche, le 8 sept.	Dr E. Talbot	Tél. 1639
Dimanche, le 15 sept.	Dr Y. Brassard	Tél. 701
Dimanche, le 22 sept.	Dr L. DeGranpré	Tél. 146
Dimanche, le 29 sept.	Dr E. Delorme	Tél. 11

44, rue Cossette Tél. 855 184, rue Ellice Tél. 1608-W

ARTHUR MARCIL :---: ALBERT MARCIL

CONTRACTEURS
CONSTRUCTION - CIMENT - MENUISERIE
Spécialité: Transport de bâtisses
Ouvrage Garanti Service Assuré
VALLEYFIELD, QUE. 9-16-23-30p

A VENDRE OU ECHANGER:

Bâtisse à 12 appartements, restaurant, grande salle de danse, pompe à gaz, grand terrain, aussi bois usagé pour la construction, portes et chassis.

S'adresser:

RESTAURANT PONT-MASSON,

Nitro-Village

Près de Valleyfield

COQUERELLES

Faites désinfecter vos maisons et établissements publics.

En vous adressant

L.-P. BRISSON

98, Chemin Larocque,

Tél. 1023-R

2-9-16-23c

TOMBOLA

Tombola à St-Louis de Gonzague les 20-25 et 27 juillet prochains. Organisée par la Société St-Jean Baptiste, de St-Louis de Gonzague. 4 juil.

ON DEMANDE

Un camp d'été meublé situé sur la route Valleyfield - Beauharnois. S'adresser à M. Louis Brouillette, tél. 1377-J., 44, Ste-Cécile, Valleyfield, ou M. J. R. Mercure, tél. A.M., 4378, Montréal. 16-23-30p

Pour votre rapport

d'Impôt sur le Revenu . . .
Pour mettre vos livres à date . . .
Voyez—

Robert Sauvé, B.A.
Etudes Commerciales Supérieures
57, Nicholson. Tél. 706

A VENDRE

Une belle maison, située dans le village de St-Stanislas de Kostka; bon terrain pour faire un jardin. S'adresser à M. Louis Leduc, St-Louis de Gonzague, tél. 1198-J4. 30-6-13-20p

A VENDRE

Deux maisons de deux logis. S'adresser à 83, rue Wellington, Huntingdon, Qué. 30-6-13-20p

A VENDRE

Un pneu 700x18 avec chambre à air. En parfaite condition. S'adresser à 120, rue Salaberry, tél. 1072 ou 21, Valleyfield. 30p

EXAMEN DE LA VUE.
Ajustement et réparations de verres.

T. A. LANIEL

Optométriste diplômé - Spécialiste en examen de la vue
Bureau de Consultation.

12, RUE NICHOLSON, VALLEYFIELD. Tél. 243

VISITEZ LA . . .

BIJOUTERIE

T. A. Laniel, Enrg.

M. J. Félix Laniel, prop.

En vente: les montres

LORIE - MERCURY - ELGIN - ROAMER
12, Nicholson, VALLEYFIELD. Tels.—Bij.: 243
És.: 884-J

CORPORATION
de
PRET ET REVENU
Emilien Drouin
représentant
215, Grande-Ile, Valleyfield
Tél. 1619-W

Le domaine de la femme

**POUR VOS TOILETTES DE
TOUTES SAISONS RENDEZ-
VOUS CHEZ**
J.-L. Turcotte
NOUVEAUTES POUR DAMES
FLEURS DE TOUTE OCCASION
203, Victoria Tél. 488
Valleyfield, P.Q.

Vendredi, le 31 mai, 1946

LA GAZETTE DE VALLEYFIELD

Page 5

ETATS CIVILS

Naissances

DAOUST: A l'Hôpital Ste-Marguerite de Valleyfield, le 17 avril 1946, à M. et Mme Hector Daoust, née Alice Courchesne, un fils, baptisé Joseph Gérard Pierre. Parrain et marraine, M. et Mme Gérard Jutras. Porteuse, Mme Carle Sinray. L'enfant fut baptisé par M. l'abbé Paul Laniel.

L'ABBÉE: A l'Hôtel-Dieu de Valleyfield, le 7 mai 1946, à M. et Mme Noël L'Abbée, née Yvette Maher, une fille, baptisée Marie Collette Nicole. Parrain et marraine, M. et Mme Orphée Lauzon, oncle et tante de l'enfant. Porteuse, Mme Gaspard Maher, grand-mère de l'enfant. L'enfant fut baptisée par M. l'abbé Legros, en l'église de St-Timothée.

BERNARD: A l'Hôpital Ste-Marguerite de Valleyfield, le 9 mai 1946, à M. et Mme Denis Bernard, née Jacqueline Courchesne, une fille, baptisée Marie Corinne Diane. Parrain et marraine, Mlle Corinne Bernard, tante de l'enfant et M. Victor Courchesne, grand-père de l'enfant. Porteuse, Mme Léo Bernard. L'enfant fut baptisée par M. l'abbé F. Amyot.

LAFONTAINE: A l'Hôpital Ste-Marguerite de Valleyfield, le 15 mai 1946, à M. et Mme Florian Lafontaine, née Simone Sauvé, une fille, baptisée Marie Georgine Nicole. Parrain et marraine, M. et Mme Joseph Girard. Porteuse, Mlle Girard.

LECLERC: A l'Hôpital Ste-Marguerite de Valleyfield, le 18 mai 1946, à M. et Mme Alphonse Leclerc, née Delia Deschamps, un fils, baptisé Joseph Léandre Yvan. Parrain et marraine, M. et Mme Léandre Leclerc, oncle et tante de l'enfant. Porteuse, Mme Armand Lablité. L'enfant fut baptisé par M. le vicaire Leboeuf.

POIRIER: A l'Hôpital Ste-Marguerite de Valleyfield, le 17 mai 1946, à M. et Mme Hector Poi-

rier, née Berthe Lapierre, un fils, baptisé Joseph Florio Normand. Parrain et marraine, M. et Mme Florio Poirier. Porteuse, Mlle Marielle Poirier, sœur de l'enfant.

MAHEU: A l'Hôtel-Dieu de Valleyfield, le 23 avril 1946, à M. et Mme Paul Maheu, née Carmen Beauchamp, une fille, baptisée Marie Lise Murielle. Parrain et marraine, M. et Mme Oscar Beauchamp. Porteuse, Mlle Jeannine Beauchamp. L'enfant fut baptisée par M. l'abbé Pilon.

MAHEU: A l'Hôtel-Dieu de Valleyfield, le 23 avril 1946, à M. et Mme Paul Maheu, née Carmen Beauchamp, une fille, baptisée Marie Louise Monique. Parrain et marraine, M. et Mme Zénon Maheu. Porteuse, Mlle Gilberte Maheu. L'enfant fut baptisée par M. l'abbé Pilon.

BINETTE: A l'Hôtel-Dieu de Valleyfield, le 13 mai 1946, à M. et Mme Lucien Binette, née Clara Lefebvre, un fils, baptisé Joseph Lionel Fernand. Parrain et marraine, Mme Anna Auger et M. Fernand Auger. Porteuse, Mme Lucille Major. L'enfant fut baptisé par M. l'abbé Paul Laniel.

LEDUC: A l'Hôtel-Dieu de Valleyfield, le 10 mai 1946, à M. et Mme Réal Leduc, née Madeleine Chevrier, un fils, baptisé Joseph Jules Claude. Parrain et marraine, M. et Mme Jules Leduc. Porteuse, Mme Henri Chevrier. L'enfant fut baptisé par M. l'abbé Levac.

RICHER: A l'Hôtel-Dieu de Valleyfield, le 13 mai 1946, à M. et Mme Roland Richer, née Cécile Leclerc, une fille, baptisée Marie Collette Francine. Parrain et marraine, M. et Mme Eugène Leblanc. Porteuse, Mlle Madeleine Richer. L'enfant fut baptisée par M. l'abbé Paul Laniel.

LAVOIE: A l'Hôtel-Dieu de Valleyfield, le 14 mai 1946, à M. et Mme René Lavoie, née Thérèse Benoit, un fils, baptisé Joseph Aimé

MARIES SAMEDI DERNIER A LA CATHEDRALE DE VALLEYFIELD



Le mariage de Mlle RITA BOYER, fille de M. Ulric Boyer, de Valleyfield, à M. VIATEUR LAFRAMBOISE, fils de M. François Laframboise, également de Valleyfield, a été célébré, samedi, le 25 mai, en la Cathédrale de Valleyfield. — (Photo Raymond Lavoie).



Le mariage de Mlle ALINE GREGOIRE, fille de M. Viateur Gregoire, de Valleyfield, à M. ANTONIO, fils de M. A. St-Germain, de Montréal, a été célébré samedi matin dernier, le 25 mai, en la Cathédrale de Valleyfield. — (Photo Raymond Lavoie).

Yvan. Parrain et marraine, M. Aimé Gendron et Mme Gédéas Benoit. Porteuse, Mme Roland Leconte. L'enfant fut baptisé par M. l'abbé Gonzague Leboeuf.

PRIMEAU: A l'Hôtel-Dieu de Valleyfield, le 16 mai 1946, à M. et Mme Gerald Primeau, née Rachel Gobeil, un fils, baptisé Joseph Jean Romuald. Parrain et marraine, M. et Mme Romuald Loiseau. L'enfant fut baptisé par Mgr P.-E. Léger.

TOUCHETTE: A l'Hôtel-Dieu de Valleyfield, le 16 mai 1946, à M. et Mme Lionel Touchette, née Rita Caron, une fille, baptisée Marie Monique Dorothee. Parrain et marrain. L'enfant fut baptisée par M. l'abbé Paul Laniel.

GOUGEON: A l'Hôtel-Dieu de Valleyfield, le 16 mai 1946, à M. et Mme Emile Gougeon, née Yvette Girouard, une fille, baptisée Marie Rose Louise. Parrain et marraine, M. et Mme Eugène Gougeon, oncle et tante de l'enfant. Porteuse, Mme Albert Gougeon. L'enfant fut baptisée par M. l'abbé Paul Laniel.

Les Notes Sociales

Cercle Amiot

Le 2 mai, chez Mme J.-A. Gosse, "La vie de Sarah Beruhardt" fut le sujet de Mme A. Laberge.

Le 9 mai, dernière réunion de l'année chez Mme G. Fortier, Mme J.-C. Besner donna la biographie de Mme de la Fayette.

Dimanche dernier, Mme Lucien Lussier, de Bellefleur, recevait de Thurso: M. et Mme Léopold Hurtubise et leurs enfants, Yves et Daiguis; de Valance: M. et Mme Léopha Modery et leurs enfants, Ubald et Diane; de Ripon: M. et Mme Léo-Paul Modery et leurs enfants, Suzanne et Paul-André.

M. et Mme Rosario Benoit, de Malone, étaient de passage à Valleyfield, dimanche.

M. Eddy Ramsay est de retour à Valleyfield, après avoir passé quelques jours à Québec, chez ses parents.

M. et Mme Armand Léveillé de Montréal, étaient à Valleyfield sa-

medi dernier, pour assister au mariage "Beausoleil-Fortier".

Mme Joseph Godin et son fils Roland de Valleyfield Nord, de passage à Montréal, la semaine dernière, chez M. et Mme Raymond Caza.

Meilleurs voeux de bonne fête à Mme Lucien Tremblay de Bellefleur qui célébrera le 1er juin son anniversaire de naissance. De la part de son époux et de ses enfants.

M. et Mme Lionel Beaudry de Bellefleur, sont actuellement en promenade à Michigan et Chicago chez MM et Mmes Joseph Laprade et O. Connor.

MARIAGES

Beausoleil-Fortier

A huit heures, en l'église du Sacré-Coeur a été célébré le mariage de Mlle Simone Fortier, fille de M. et Mme Aimé Fortier, avec M. Guy Beausoleil. La bénédiction nuptiale leur fut donnée par M. l'abbé Herménégilde Julien, curé de la paroisse. Après la réception qui a eu lieu chez les parents de la mariée, les nouveaux époux partirent pour Québec. A leur retour M. et Mme Beausoleil habiteront Valleyfield.

Savich-Sarrazin

A 9 heures, samedi matin le 25 mai, en l'église St-Alphonse de Ligouri, à Hawkesbury, Ont., M. l'abbé R. Landry bénissait le mariage de Mlle Raymonde Sarrazin, fille de M. David Sarrazin, décédé, et de Mme Sarrazin, de Hawkesbury, avec M. Peter Sach, fils de M. S. Savich, décédé, et de Mme Savich de Valleyfield.

Accompagnée de son oncle, M. J.-C. Leroux, la mariée portait une robe de tulle bleu poudre, aux lignes princesses, un court voile de tulle illusion retenu sous un diadème de muguet et un bouquet colonial composé de roses blanches et de pois de senteur.

M. Joseph Piché était le témoin du marié. Après la cérémonie religieuse, il y eut réception chez les parents de la mariée où les salons étaient décorés de fleurs printanières.

(Suite à la page 8)

AUX JEUNES MARIES . . .



Mesdames, n'oubliez pas que c'est vers le début de juin prochain que vous pourrez vous procurer tout ce que vous désirez de fantaisie au magasin

Aux Variétés

Mlles MONETTE, prop.

19, rue Ellice

Tél. 304

Valleyfield

- VAISSELLE
- POTERIE MEXICAINE
- BIBELOTS

- VERRERIE
- CADEAUX
- PLASTIQUE

BEL ASSORTIMENT DE PYREX

(Cadeau idéal et pratique pour les jeunes mariés.)

L'ouverture de ce magasin ultra - moderne aura lieu vers le début de juin 1946

N'OUBLIEZ PAS QUE . . .

C'est au nouveau magasin AUX VARIETES que vous trouverez tout ce que vous désirez pour votre foyer, votre maison d'été et le nécessaire pour donner plus d'entrain et de vie à toutes les chambres de votre maison.

AUX VARIETES vous trouverez l'utile, l'agréable, le pratique, toujours à un prix très raisonnable.



MARIES RECEMMENT



Le mariage de Mlle GISELE FAUBERT, fille de M. et Mme Lionel Faubert, de Valleyfield, à M. HUBERT LEGAULT, fils de M. et Mme Médard Legault, de St-Timothée, fut célébré en l'église de Notre-Dame de Bellefleur le 22 mai dernier à 8 heures — (Photo Raymond Lavoie).



LE COMBLE DU PLAISIR!

IL N'Y A PAS DE MEILLEUR BREUVAGE GAZEUX
Pepsi-Cola est la marque enregistrée au Canada de Pepsi-Cola Company of Canada Limited.

moignage à celui qui avait été leur confrère de travail.

La famille Albert Meunier tient à remercier sincèrement tous ceux qui leur ont témoigné des marques de sympathie à l'occasion du décès de M. Meunier, soit par tributs floraux, messes, bouquets spirituels, prières, assistance aux funérailles, elle tient aussi à remercier sincèrement M. E. Mapes, surintendant des travaux à la Foundation pour le témoignage d'estime de ses ouvriers lors du passage du cortège funèbre ainsi que pour les messes.

The Albert Meunier family wishes to thank all those who offered sympathy at the time of the sudden death of Mr. Meunier and in a special manner Mr. E. Mapes, Works Superintendent at the Foundation Co., when the latter had the men stop work at burial time.

Ste-Barbe

Mariage: Jean-Leduc

Samedi dernier, à neuf heures, en l'église paroissiale de Sainte-Barbe, avait lieu le mariage de Mlle Marielle Leduc, fille de M. et Mme Désiré Leduc, avec M. Athanase Jean, fils de M. et Mme Lucien Jean, du Nouveau-Brunswick. La bénédiction nuptiale leur fut donnée par M. l'abbé Paul Gendron, curé de cette paroisse. La mariée accompagnée de son père, portait une robe de satin blanc, un voile et une gerbe de lis. M. Donatien Jean, était le témoin de son frère. Pendant la messe un programme de chant fut exécuté



SOYEZ FORTS

SI VOUS SOUFFREZ DE:
FAIBLESSE, COURBATURES,
NERVOSITÉ, ÉPUISEMENT,
FATIGUE HABITUELLE,
MANQUE D'APPÉTIT...

Prenez Les **PILULES MORO**

1566 ST-DENIS, MONTRÉAL

Mort accidentelle de M. A. Meunier, âgé de 60 ans, alors qu'il était à son travail

M. Albert Meunier, menuisier à l'emploi de la Foundation, se tue en tombant d'un échafaudage — Il était âgé de 60 ans et six mois — Service lundi dernier

Un accident qui coûta la vie d'un menuisier à l'emploi de la Foundation est survenu vendredi midi dernier. M. Albert Meunier, âgé de 60 ans, était à travailler sur un échafaudage au deuxième étage d'un immeuble en construction, lorsqu'il perdit pied et tomba tête première sur le pavé. M. Meunier est mort instantanément et fut peu de temps après transporté à la morgue où le coroner rendit un verdict de mort accidentelle.

M. Meunier était à l'emploi de cette compagnie depuis assez longtemps déjà et, avec d'autres menuisiers, étaient à construire un immeuble. Lorsqu'il perdit pied, M. Meunier se trouvait au deuxième étage. Plusieurs ouvriers furent témoins de sa chute et se portèrent immédiatement à son secours mais le fut peine perdue.

M. Albert Meunier laisse pour leur sa perte son épouse, née Lérisa Leduc; quatre filles: Mlle Léurette Meunier, de Valleyfield, Mme Rolland Poirier, née Alice, Mme Damien Brault, née Germaine, de Cornwall, et Mme Raymond Lamson, née Yvette, ainsi que plusieurs parents.

Le service funèbre fut chanté en l'église du Sacré-Coeur, lundi dernier à 10.30 a.m., par M. le curé Julien, assisté de MM. les abbés Cheuf et Patenaude.

L'inhumation eut lieu au cimetière local. Lorsque le cortège funèbre passa sur la rue Salaberry, près des constructions de la Com-

pagne Foundation, tous les ouvriers cessèrent de travailler et suivirent le cortège jusqu'au cimetière, rendant ainsi un dernier té-

par Mlles Lucienne Deschamps, Marie-Claire Poirier, Thérèse Girouard et Monique Poirier. Mlle Agnès Picard touchait l'orgue. Après la cérémonie il y eut réception chez les parents de la mariée. Les nouveaux mariés partirent ensuite pour un voyage au Nouveau-Brunswick. La mariée portait alors une robe de crêpe français rose pâle, aux lignes classiques, un manteau de lainage bleu turquoise, avec col de renard blanc, un chapeau et des accessoires noirs. Au retour de leur voyage, M. et Mme Athanase Jean habiteront Valleyfield. Va et vient

M. et Mme Albini Maheu, de St-Louis de Gonzague, étaient de passage dans notre localité, dernièrement.

M. et Mme Germain Bourbonnais, de Montréal, visitaient la fa-

mille J.-Hervé Girouard, dimanche dernier.

M. et Mme Emilien Daoust de St-Stanislas de Kostka, étaient de passage dans notre localité récemment, visitant leurs parents.

M. et Mme Jean-Paul Riendeau et leur fils, de Ormstown, visitaient la famille Armand Lauzon, dimanche dernier.

M. Gérard Daoust, de Valleyfield, passait la fin de semaine dernière dans sa famille.

M. et Mme J.-René Desjeans et leurs fils Bernard et Jocelyn, ainsi que Pierrette Tremblay, de Valleyfield, visitaient M. et Mme Zémaïs Tremblay, récemment.

M. J.-Hervé Girouard était de passage à Montréal jeudi dernier.

M. Adélar Legault, de cette paroisse et le Dr J.-U. Dinel de Valleyfield, (Suite à la page 7)



Qu'il est bon de voyager de nouveau avec sa famille!

LES BEAUX JOURS sont revenus

Le rapatriement des troupes étant presque terminé, le matériel roulant des chemins de fer est mis à la disposition des civils. Vous pouvez de nouveau vous déplacer confortablement avec votre famille. Comme toujours, fiez-vous au service impeccable du Canadien National. Il vous assurera le maximum de satisfaction. Maintenant, comme autrefois, c'est un plaisir de voyager.

VOUS PROJÉTEZ UN VOYAGE?
Où que vous alliez, le Canadien National se chargera de dresser votre itinéraire, de réserver vos places, etc. Consultez d'abord le Canadien National.

Résolution du...

(Suite de la page 3)
Article de cette séance du conseil municipal, la demande est prise en considération de la part des membres de ce conseil et il est proposé par M. le conseiller Hervé Vallée, appuyé par M. le conseiller Alphonse Beaulieu, que le jour du 24 juin, fête de St-Jean Baptiste, soit proclamée au prône de M. le Curé de cette paroisse, fête légale pour cette municipalité. —Adopté."

Le Cercle des Jeunes remercie sincèrement le Docteur Langis pour sa magnifique collaboration en laissant à notre disposition pour nos assemblées la salle de l'Unité Sanitaire de Ste-Martine.

Actuellement le Cercle des Jeunes est à préparer le programme pour la fête de la St-Jean Baptiste. Il sera publié dans ce journal dès qu'il aura été accepté.

CANADIEN NATIONAL

SERT TOUT LE CANADA

Activités de la ligue Garde Champlain

L'équipe Haineault en tête du classement

Malgré la mauvaise température des dernières semaines, la ligue de balle molle de la Garde Champlain a connu une assez grande activité.

Les équipes ont eu quand même l'occasion de se rencontrer et à date c'est l'équipe de la salle de billard Haineault qui est en tête du classement. C'est en effet la seule équipe qui n'a pas encore connu la défaite. Les lanceurs réguliers du club, Paul-Emile St-Onge et Jean-Charles Rapin, promettent de livrer une dure lutte à leurs adversaires au cours de la saison.

La deuxième position est occupée par l'équipe Latour et Frère qui n'a pas dit son dernier mot. Les lanceurs H. Quenneville et G. Tessier se permettent bien d'arrêter la marche victorieuse du club Haineault.

Le restaurant Roma occupe la troisième position et les Tigres de Binette et Auger viennent en dernière place.

La semaine prochaine on donnera la liste des meilleurs frappeurs et celui qui arrivera en tête à la fin de la saison aura une coupe offerte par le président de la ligue, M. Georges Guérin.

Ste-Barbe

(Suite de la page 6)

Valleyfield, passaient quelques jours à Chenneville, au cours de la semaine dernière.

MM. Jean Carignan et Gérard Bourassa, de Montréal, étaient de passage dans notre localité dimanche dernier.

M. Réal Lalonde de Chalk River, Ont., est de retour dans sa famille.

M. et Mme Sylvio Daoust, de Montréal, passaient quelques jours chez M. et Mme Pierre Brisson, récemment.

M. et Mme Noël Marcell, de Valleyfield, visitaient M. et Mme Sigefroid Cuerrier, dimanche dernier.

M. Damien Daoust, de Chalk River, Ont., passe quelques jours dans notre localité, visitant sa famille.

M. Maurice Brisson, du Séminaire de Valleyfield, était en congé du mois dans sa famille, mardi dernier.

Mlles Jeannette et Julianna St-Aubin, du Pensionnat de Valleyfield, étaient en congé dans leur famille, en fin de semaine dernière.

M. Francis Marcell de Farnham, visitait la famille Hervé Haineault, dimanche dernier.

M. et Mme Georges Laplante et leur enfant, de Montréal, rendaient visite à M. et Mme Pierre Brisson, la fin de semaine dernière.

La famille Rosaire Primeau habitera maintenant la paroisse de St-Stanislas de Kostka.

M. L.-Philippe Girouard et Mlle Thérèse Girouard, étaient de passage à Ste-Agathe des Monts, au cours de la semaine dernière.

La famille Paul-Emile Deschambeault, de Valleyfield, rendait visite à M. et Mme Delvini Gendron, récemment.

Souhaits

Meilleurs vœux de bonheur à M. Hervé Haineault, qui célébrait son anniversaire de naissance le 14 mai dernier. De la part de ses enfants.

Meilleurs souhaits à Mlle Simone Haineault, qui célébrait son anniversaire de naissance le 12 mai. De la part de son père, de ses frères et sœurs.

Meilleurs souhaits de bonne fête à Mlle Laurette Chartrand, qui célébrait son anniversaire de naissance le 12 mai dernier. De la part de ses parents et de ses amis.

Bonne fête à Françoise Girouard, à l'occasion de son 5e anniversaire de naissance, le 19 mai. De la part de ses parents, de ses frères et sœurs.

Meilleurs vœux de bonne fête à M. Albert Deschamps, qui célébrera son anniversaire de naissance le 26 mai. De la part de son épouse et de ses enfants, Jean-Noël et Françoise.

Vues

Mercredi soir dernier, le 15 mai 1946, à 8 heures et demie, en la salle paroissiale, avait lieu une séance de vues animées, présentées par la compagnie France Film. Le titre du principal film était intitulé: "La vie de Dom Bosco", il y eut aussi quelques autres films qui furent fort appréciés.

Quarante-Heures

Le six mai dernier, le Cœur Eucharistique de Jésus nous comblait de ses bénédictions d'une façon spéciale par l'office des Qua-

rante-Heures. M. l'abbé Dominique Julien, supérieur de notre Séminaire diocésain, chanta la messe d'ouverture. Le deuxième jour, l'abbé Paul Grondin, curé de St-Anicet, officia à la messe de la Paix. Pour terminer en grandes assises eucharistiques, un enfant de la paroisse l'abbé Damien St-Aubin, curé à Notre-Dame de Bellerive, avait été demandé pour chanter la grand-messe, mercredi matin. Ces jours furent vraiment des jours de piété intense, assistance nombreuse aux offices religieux. La plupart des paroissiens se sont approchés de la Sainte-Table.

Voici une coïncidence étrange. L'an passé, à l'occasion des Quarante-Heures, Mgr J.-D. Nepveu rendait visite à notre curé. Cette année, le 7 mai, le deuxième jour de nos Quarante-Heures, Mgr Nepveu était rappelé vers son Créateur. Que le Bon Dieu ait pitié de son âme.

M. Arthur Vinet représente la province de Québec au festival de Burlington, Vt.

3500 musiciens et musiciennes au Festival des fanfares de l'Etat du Vermont — Le prochain festival provincial aura lieu à Montréal en juillet prochain — Programme élaboré

M. Arthur Vinet, président de l'Union Musicale de Valleyfield et président de l'Association des Fanfares de la province de Québec, se rendait à Burlington, Vermont, ces jours derniers, pour représenter notre province au cours du grand festival annuel de toutes les fanfares de l'Etat du Vermont.

Le président de l'Union Musicale nous apprend que plus de 3500 musiciens ont pris part à ce festival des Fanfares américaines et que leur âge variait entre 10 et 18 ans.

Fait remarquable, dit M. Vinet, il y avait plus de jeunes filles que de garçons qui faisaient partie de ces fanfares.

M. Vinet a été chaleureusement accueilli par les autorités de la ville de Burlington et il prit place, à côté du gouverneur de l'Etat du Vermont, sur l'estrade érigée pour voir les 3500 musiciens à l'oeuvre au cours de cette journée.

En marge du prochain festival des fanfares qui aura lieu au Sta-

(Suite à la page 11)



L'homme aux couleurs magiques

SANS LE PEINTRE et ses couleurs, le monde serait un endroit bien terne, où le gaspillage irait de pair avec la monotonie. C'est que le peintre, en plus d'embellir les bâtisses à l'intérieur et à l'extérieur, les fait durer beaucoup plus longtemps. On s'est même rendu compte, depuis quelque temps, que le pinceau du peintre peut aider à rendre plus sûr et plus agréable le travail dans les usines. Oui, c'est un noble métier que celui de peintre — un métier qui, avec plusieurs autres, a contribué à faire du Canada un grand pays producteur... en même temps qu'un endroit où l'existence est vraiment agréable.

"JE VAIS APPRENDRE UN MÉTIER"

Ce sont là des paroles que tout Canadien bien pensant aime entendre prononcer par nos jeunes compatriotes désireux de se faire un avenir. Nous aurons en effet toujours besoin, ici, au Canada, d'artisans spécialisés ou partiellement spécialisés. Les jeunes garçons qui projettent d'apprendre un métier s'assurent un avenir profitable et certain en se faisant une carrière qui leur permettra de rendre de réels services à leurs concitoyens. Nous leur souhaitons tout le succès possible.

LA BRASSERIE
MOLSON
LIMITÉE

Exposition industrielle bien réussie à l'Ecole d'Arts et Métiers jeudi

Jeudi soir, le 23, l'Ecole des Arts et Métiers ouvrait grandes ses portes à un public sympathique. Quoi de neuf?

Si vous le voulez joignons ce groupe qui entre.

Voici M. le Directeur qui nous accueille avec affabilité et nous invite à signer le registre des visiteurs. Allons-y, c'est un témoignage d'appréciation qui coûte peu et qui encouragera sûrement. On nous confie ensuite à un jeune homme qui nous pilotera dans notre tournée.

Au sous-sol, le département de l'électricité. C'est merveille de voir le travail accompli par ces jeunes "avec un minimum de matériel" explique notre guide. Ici et là de grands panneaux garnis d'ampoules électriques nous montrent les arrangements en parallèles, en séries ainsi que procédés employés dans la construction. Piles, moteurs, fils, compteurs... tout ce qu'il faut pour amener aux lèvres: "J'aimerais travailler ici!" Mais hâtons le pas, il y a autre chose. L'atelier d'ajustage s'ouvre sur la grande salle du rez-de-chaussée; un long cordon de visiteurs défille déjà dans le tintamarre de la machinerie.

Le royaume de l'acier! C'est d'abord une majestueuse perceuse qui vrille son chemin dans un superbe bloc de métal. Les rectifieuses avoisinent les étaux-limeurs; machines puissantes qui obéissent à la touche adroite des élèves. Voyez donc ici: c'est un jeu pour cette scie "DO-ALL" de vous tailler une clef-anglaise. Dix paires d'yeux suivent attentivement l'opération. Qu'y-a-t-il ici? On s'attarde. Hissez-vous sur la pointe des pieds, vous ferez littéralement une découverte. Voilà un jeune homme qui commande à une énorme fraiseuse de tailler un engrenage de quarante-six dents. Quelques tours de manette, léger déplacement de la tête à diviser, abaissement d'un levier et le puissant couteau mord le disque d'acier. Malgré notre désir de suivre l'opération, il nous faut avancer, car le groupe grossit. C'est ensuite la procession des tours. A chaque machine, de jeunes mains demandent un travail différent: filetage intérieur, extérieur, perforation et que sais-je? En traversant la salle et dans l'escalier encore, on prodigue les éloges sur la qualité du travail, l'ex-

cellence de l'organisation et la compétence des maîtres.

Il y a aussi attroupement à la salle de dessin industriel... et pour cause. Une demi-douzaine de têtes sont penchées sur des croquis savants et compliqués à l'échelle et qui croiraient. A l'extrémité, on prépare l'original du plan que les autres transposent sur la toile, dernière étape avant le "bleu".

Nous voici enfin devant les résultats tangibles de toute l'activité laborieuse dont nous avons été témoins. Dans la salle de tabourets, patère qui figureraient avec honneur dans nos grand bingos... Mais qu'est-ce cela à l'autre bout? un pont? Sûrement, un pont entièrement construit à l'échelle et qui atteste autre chose qu'une main novice. La carte-légende prétend qu'il supporterait actuellement un poids de deux tonnes. Quoi? vous doutez?...

On jette aussi un coup d'oeil à l'atelier de menuiserie. Comme en bas, toutes les machines-outils ronronnent, vrombissent même et un jeune personnel s'affaire, qui à la scie à ruban, en voilà même deux qui sont des peintres accomplis. Je ne puis contenir mon admiration et je laisse échapper un: "Merveilleux", que mon voisin ratifie avec satisfaction.

Et voilà, nous retournons. Mais, cette table nous a échappé tout à l'heure. Voici toute une collection de pièces d'ajustage mécanique, qui pour occuper un espace moindre que points et maisons, ne témoignent pas moins d'une dextérité et d'un soin exceptionnels. Voyez ces boulons et ces écrous, ces étaux et ces leviers. On notera bien un petit défaut par ci, par là, mais on l'oublie devant les qualités manifestes du travail.

"Je vous dis, moi, que c'est cela qui manquait à notre jeunesse! Parfaitement! et je ne pense pas qu'une telle institution soit destinée aux moins doués. Certes, et l'on m'a assuré que ces jeunes suivent aussi des cours avancés en mathématiques, sciences, français, anglais... Merci donc, de m'avoir introduit dans ce sanctuaire du travail auquel je souhaite toute la prospérité et tout le succès possibles. Et sur ce, je vous laisse le bonsoir!... Bonsoir!" (Comm.)

Un chasseur sous-marin

(Suite de la page 1)
qui étaient en devoir sur le Fair-mille mais en dépit de leurs efforts ils ne purent maîtriser les flammes. Pour créer encore plus d'embarras dans une situation déjà très alarmante, les équipes étaient séparées à l'avant et à l'arrière du navire par des flammes.

C'est alors que l'équipage décida d'abandonner le navire avec l'aide d'une chaloupe et de deux radeaux. M. Edgar Quenneville, de St-Anicet, et ses deux fils, témoins oculaires de cette tragédie sur le St-François, s'empresèrent de porter secours aux naufragés. MM. Arice Quenneville et Dugas prêtèrent main-forte à MM. Quenneville en cette circonstance.

Transportés en toute hâte à Huntingdon, le Dr F. G. McCrimmon prodigua les premiers soins aux blessés et surtout à l'un d'eux qui avait subi de sérieuses brûlures.

M. Quenneville, avec sa générosité coutumière, offrit un somptueux repas à ces victimes et leur fournit également les vêtements nécessaires. Au cours du repas un des

naufragés, un M. Bouchard, déclara: "C'est Ste-Thérèse qui m'a encore sauvé la vie. Quand j'ai quitté mon pays pour aller combattre sur les front européens, je suis parti avec Ste-Thérèse et pendant mes cinq années de service "over-seas" je n'ai jamais reçu une égratignure." Parole réconfortante.

Durant six heures, on vit sur le lac St-François de grosses flammes qui s'élevaient vers le ciel Vers 8 heures et demie du soir, le navire sombra dans la baie Bourbonnais, près de la rivière Beaudette, après avoir fait explosion et avoir été entraîné par le courant. Il y avait dans le bateau 1200 gallons de gazoline.

Quelques jours plus tard, 4 des naufragés se rendaient chez M. Quenneville afin de remettre le linge au propriétaire. Comme souvenir, les marins laissèrent leurs deux radeaux à M. Edgar Quenneville M. Arice Quenneville.

La paroisse de St-Anicet, après avoir passé par une transe des plus inquiétantes, s'est peu à peu remise de ses émotions et reprend sa tranquillité habituelle.

Joute professionnelle de baseball à Valleyfield samedi après-midi

Tous les amateurs de baseball sont priés de noter que c'est samedi après-midi prochain, le 1er juin, que les fameux Pittsburg Crawfords, et les Boston Blues, joueurs professionnels, donneront une exhibition de leur savoir-faire au terrain d'exposition de Valleyfield.

La joute commencera à trois heures.

M. Clovis Dupuis est toujours à la disposition du public de Beauharnois

Contrairement à certaines rumeurs fausses et mensongères qui ont circulé au cours de la dernière semaine dans la ville de Beauharnois, rumeurs lancées par quelques têtes légères, M. CLOVIS DUPUIS, 42, rue Ste-Catherine, BEAUHARNOIS, continue et continuera de s'occuper activement de faire la cueillette des nouvelles, annonces, abonnements, impressions tant pour LE COURRIER que pour LA GAZETTE DE VALLEYFIELD.

Tous nos nombreux amis et abonnés de la ville de Beauharnois et des environs qui ont des nouvelles à faire publier dans nos journaux sont priés de noter que M. CLOVIS DUPUIS est toujours des plus heureux de coopérer avec eux en tout temps. Que peut-on désirer de plus?
LA DIRECTION.

M. O. Gobeil est décédé à l'Hôtel-Dieu

Le défunt était âgé de 53 ans

On apprend la mort de M. Omer Gobeil, fils de M. et Mme Alfred Gobeil, décédés. Le défunt est décédé à l'Hôtel-Dieu de Valleyfield jeudi dernier, le 23 mai, 1946, à l'âge de 53 ans.

Les funérailles eurent lieu en la cathédrale de Valleyfield samedi dernier, le 25 mai 1946. La levée du corps fut faite par Mgr P.-E. Léger, curé, et le service fut chanté par M. l'abbé Frédéric Amyot, assisté de MM. les abbés Morand et Cloutier comme diacre et sous-diacre.

Le cortège funèbre était conduit par M. H. Bougie. Les porteurs étaient: MM. Paul Aquin, Bourassa, Victor Tiny, E. Bonhomme, Ernest Quenneville et Monette.

Le défunt laisse pour pleurer sa perte trois soeurs: Mme Fred Earle (Catherine), Mme Arthur Leboeuf (Eugénie), Mme Côme Bonhomme (Alice); quatre frères: MM. Alfred, Adélar, Raphaël et Joseph Gobeil.

Notes Sociales

(Suite de la page 5)

res. Les nouveaux époux partirent ensuite pour Ottawa. Pour voyager Mme Savich portait un costume de lainage bleu pâle, un chapeau et des accessoires en plastic noir, un manteau de flanelle anglaise noire et une gerbe "American Beauty" à l'épaule.

A leur retour, M. et Mme Peter Savich habiteront Hawkesbury, Ont.

Parmi les invités de l'extérieur on remarquait de Valleyfield: Mmes S. Savich et C. Plourde, Mlles Monique Sarrazin, Marie Savich, M. Séguin, Marie-Marthe Benoit, Suzanne et Francine Leroux, MM.

Beauharnois débute par une éclatante victoire

Dimanche le 26, avait lieu à Beauharnois l'ouverture du baseball. A cette occasion son Hon. le maire H. Roy lança la première balle et plus de 500 personnes furent témoins d'une joute des plus intéressantes et le club local l'emporta au compte de 4 à 1.

Le Beauharnois compta un point dès la première manche. A Bourdon le premier homme au bâton, réussit un coup sûr dans le champ centre, pour ensuite voler facilement son 2ème but, il se rendit au 3ème sur le coup de Bouchard qui fut retiré au 1er but. E. Leboeuf, le 4ème homme au bâton, y alla pour un coup sûr au champ centre et Bourdon en profita pour croiser le marbre.

Dans la 2ème manche un autre but fut enregistré par le Beauharnois. Marchand se rendit au 1er sur un faible roulant, vola ensuite son 2ième but et compta sur un long coup au champ droit, tandis que Brisson fut retiré à l'arrêt-court pour le troisième.

Le 3ème point du Beauharnois fut réussi à la 5ième manche. Bouchard le 2ème homme au bâton cogna un long coup au champ droit. Bouchard croisa ensuite le marbre sur le long coup de Leboeuf au champ centre.

R. Julien fut retiré sur une haute chandelle au champ gauche. L'unique point du National fut réussi à la 8ième manche. Trudel, le premier homme au bâton, y alla pour un coup sûr au champ droit et compta ensuite sur la longue chandelle de Thomas au champ droit. Aubé fut retiré pour le 3ème homme sur un coup frappé au champ droit et la partie se termina au score de 4 à 1 pour Beauharnois.

RHE
National . . . 0 0 0 0 0 1 0 0 1 4 2
Beauharnois . . . 1 1 0 0 1 0 1 0 4 8 1
Dimanche prochain, le 2 juin, le

Nicky Savich, Jean-Paul Beauchamp, X. Lahaie, Rosaire Leduc, Henri Benoit, Nelson et Walter Amos, Claude Leroux, MM. et Mmes J.-C. Leroux et Médard Benoit; de Montréal: M. et Mme Jules McGregor et leurs enfants, Jocelyne et Serge, Mlle Marie-Pauline Durocher, M. et Mme Jules Charbonneau; de Grenville: M. et Mme Victor Sarrazin, Miles Aline Poirier et Cécile Aubry; de St-Eugène: M. Léo Gauthier; de Ottawa: M. Marcel Gelleneau, Mlles Thérèse Diotte et Hélène Prud'homme; de Témiskamingue: M. Jean-Paul Sarrazin, etc.
Naissances

MAHEU: A l'Hôtel-Dieu de Valleyfield, le 23 avril 1946, à l'épouse de M. Paul Maheu, née Carmen Beauchamp, deux filles, baptisées par M. l'abbé Anatole Pilon, Marie Lise Murielle. Parrain et marraine,

Beauharnois s'attaquera au Kik, qui est présentement en tête de la Ligue Métropolitaine et vous pouvez être assurés à l'avance, de voir une partie très intéressante.

Ne manquez pas de vous rendre en foule, dimanche après-midi, sur le terrain du Collège, afin de voir les Julien, Leboeuf, Frappier, Bouchard, Marchand, Gagnier, et le fameux lanceur Léveillé qui a tenu, dimanche dernier, le National à 4 coups sûrs très espacés.

MAGASIN DE COUPONS

SPECIALITE POUR BEBES

Lingerie de toutes sortes offertes en aubaine toutes les semaines.

Mme Ubald Cuerrier
87, rue Cousineau,
Tél. 573
VALLEYFIELD, P.Q.
(16-23-30-C)

La majoration du prix du lait expliquée

L'augmentation du prix du lait donnera sans doute lieu à plusieurs malentendus. On sera peut-être prêt dans le grand public à blâmer ceux-ci ou ceux-là. La situation est beaucoup plus simple. Jusqu'à ces derniers temps le gouvernement fédéral par le truchement de la Commission des prix a versé un subside de deux cents par bouteille de lait aux producteurs (soit 2 millions par mois) afin de prévenir durant la guerre une augmentation trop accentuée des prix. Le gouvernement a maintenant décidé de ne plus verser cette subvention. Le prix du lait redeviendra donc normal et le consommateur devra en payer le plein prix, c'est-à-dire qu'il déboursa la part que le gouvernement versait aux producteurs.


M. et Mme Oscar Beauchamp, grands-parents de l'enfant. Porteuse, Mlle Jeannine Beauchamp, tante de l'enfant. Marie Louise Monique. Parrain et marraine, M. et Mme Zénophile Maheu, grands-parents de l'enfant. Porteuse, Mlle Gilbert Maheu, tante de l'enfant.

PERRAULT: A Bellerive, le 27 mai 1946, à M. et Mme Lurger Perrault, née Anna Dion, une fille, baptisée Marie Francine Diane. Parrain et marraine: M. et Mme Ronaldo Leboeuf, oncle et tante de l'enfant. Porteuse: Mme Aurélien Beausoleil, tante de l'enfant.

Le jeu de quilles est un excellent exercice physique

Salaberry Bowling

La salle la mieux aménagée et l'endroit préféré des amateurs de quilles.



SALON SPACIEUX POUR LES DAMES

Bienvenue à tous

237a, rue Victoria
Valleyfield, Tél. 830-R

Propriétaire
J.-ALBERT GARIEPY

MARIES A BEAUHARNOIS



M. et Mme LEO PAQUETTE (Gabrielle Tessier) dont le mariage eut lieu récemment en l'église St-Clément de Beauharnois. Cette photo fut prise lors de la réception à l'Hôtel Russel.

La ville de Valleyfield connaît une ère de construction sans précédent

44 permis de construction émis depuis le premier mai — Des rues nouvelles un peu partout — Aux quatre coins de la ville — Le petit propriétaire

Salaberry de Valleyfield longtemps endormie sous un couvert de stabilité apparente connaît depuis le début de la guerre, une ère de progrès remarquable.

De mois en mois de nouvelles maisons s'érigent aux quatre coins de notre ville. De partout, de Bellerive, du Village Billette, du Nouveau-Salaberry, nouvellement annexé à Valleyfield, quartiers Maisonneuve et Salaberry, des demandes pour l'ouverture de nouvelles rues, sont reçues à l'Hôtel-de-Ville.

Les demandes en vue d'obtenir les services d'eau et d'égouts ne se comptent plus et tous les demandeurs doivent cependant attendre à tour de rôle pour l'obtenir, car les autorités municipales en ont présentement plein les bras et ont adopté cette façon de procéder afin de satisfaire tous les nouveaux propriétaires.

Il serait assez difficile de dire quelle partie de notre ville connaît en ce moment les plus grands changements mais nous pouvons vous renseigner d'une façon générale. Depuis le commencement du mois de mai, 44 nouveaux permis de construction furent émis.

Sur ce nombre, 24 nouveaux ou anciens propriétaires ont déjà commencé l'érection d'une ou de plusieurs maisons. Les 20 autres permis ont été émis à des gens qui voulaient faire des améliorations à leurs propriétés.

Le montant global des valeurs qui figurent sur les permis émis au cours de ce mois, s'élèvent à \$107,465.00. Deux seuls permis s'élèvent à \$10,000.00 ou plus et tous deux ont été émis au nom de la Montreal Cottons Ltd.

Valleyfield comprend approximativement 45 milles de rues tandis qu'en 1939, l'on en comptait à peine de 35 à 38.

Valleyfield sortira donc agrandie de cette ère d'expansion et les petits propriétaires se seront multipliés chez-nous et ceci, à leur avantage.

Voici maintenant la liste des noms de ceux qui ont eu un permis de construction d'émis à leur

nom et la valeur de ce permis:	
Maurice Langevin	\$ 500.00
Alexandre Demers	300.00
Walther Thibert	1,700.00
Lucien Quevillon	1,500.00
Mme Louis Côté	200.00
Paul Cossette	5,500.00
J. Adrien Peladeau	425.00
Paul-Emile Lecourt	200.00
Emile Benoit	2,000.00
Asch Signs Inc.	600.00
Jean-Bte. Brossoit	1,200.00
Lionel Gendron	4,000.00
Donat Lefebvre	300.00
Emile Lizotte	500.00
Roland Major	4,000.00
A.-J. Hickey	75.00
Jean-Paul Rhéault	2,000.00
Montreal Cottons	10,000.00
Montreal Cottons	18,000.00
Jean M. Brosseau	2,000.00
Omer Sauvé	500.00
M. W. Léger	3,500.00
Succ. A.-H. Besner	500.00
Frank Campart	4,000.00
T.-A. Laniel	90.00
Albertus Hébert	1,500.00
Léo St-Onge	3,000.00
Paul E. Deschambault	3,000.00
Médard Delaronde	100.00
Dr Yvan Brassard	500.00
Charles Codebecq	5,000.00
Henri Leroux	2,500.00
Henri moquin	3,500.00
Joseph Loïselle	150.00
Arthur Vinet	700.00
J.-C. Leroux	1,800.00
Mme Jos. Rolland	5,000.00
François Laframboise	1,200.00
J.-A. Poirier	4,000.00
Oscar French	5,000.00
Mme Weldo Poirier	125.00
M. Eugène Charette	1,800.00
J.-Lionel Perron	5,000.00

Hemmingford

Mlle Eléane Lacasse à Montréal la semaine dernière.

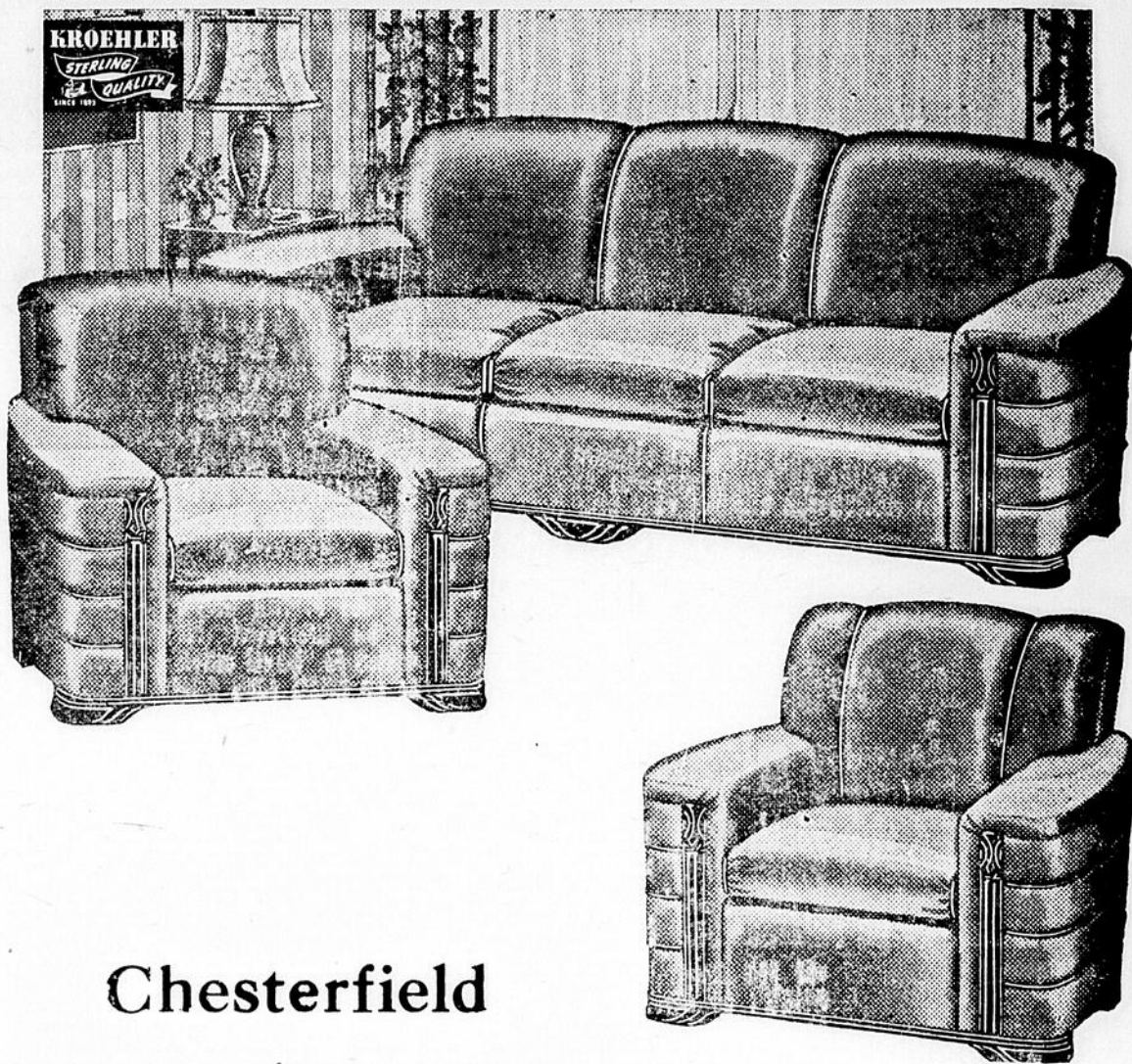
Mme Paul Bouchard a passé quelques jours à Montréal, chez des parents.

M. Oscar Murray et ses enfants chez Mme Mary-J. Brogan et M. William Atkinson, dimanche.

M. Narcisse Stringer à Montréal mercredi dernier.

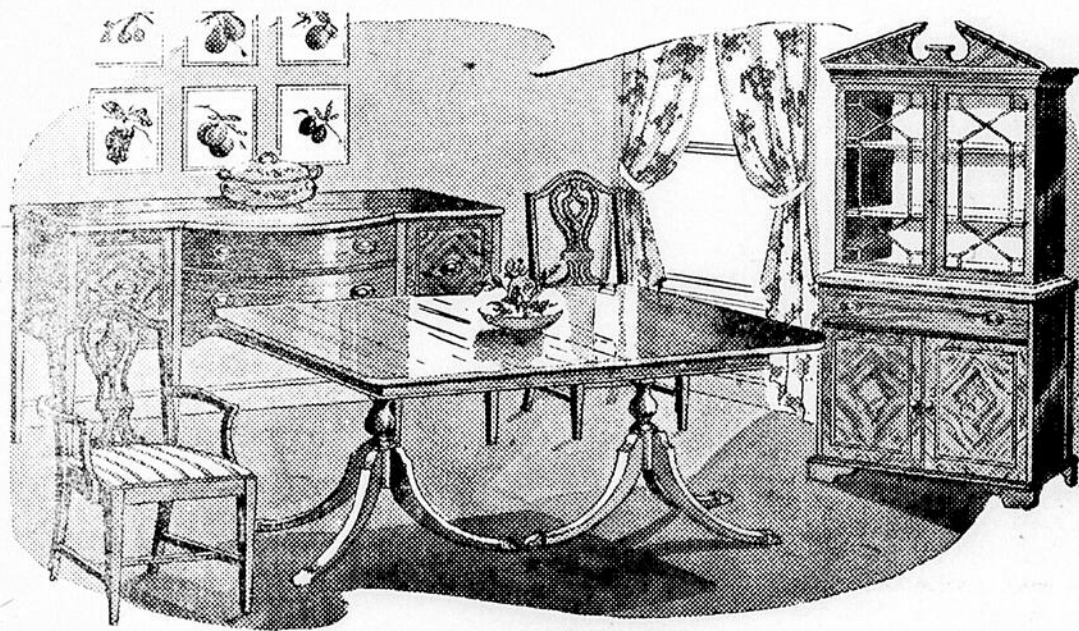
M. et Mme Nelson Barrière de Johnstown, N.Y., chez M. Joseph Barrière et autres parents et pour assister au mariage de Mlle Rita Barrière avec M. F. Boyer.

Du beau pour le salon et la salle à dîner



Chesterfield

Notez le cachet de fraîcheur et de nouveauté de cet élégant mobilier chesterfield, 3 articles. D'apparence remarquable, il allie la beauté et le confort à une excellence de construction beaucoup plus chère. Entièrement à ressorts, gros et spacieux, il est recouvert d'un tissu durable. Vous conviendrez certainement que c'est le mobilier de vos rêves.



Pour la salle à dîner

Magnifique ameublement pour la salle à dîner. Quelque chose de nouveau que vous serez fières de montrer à vos amies. Un mobilier de solide construction comprenant table et 4 chaises très confortables, ainsi qu'un buffet et cabinet à argenterie. Apparence ultra moderne. En acajou.

Marchand Frères

Rue Victoria

Tél. 163

Valleyfield

La semaine prochaine

N'oubliez pas

L'Exposition d'Ormstown

Mercredi-jeudi-vendredi-samedi

Les 5-6-7-8 JUIN

Les plus grandes attractions:

• • • DANIELS' GREATER SHOWS

• • • HAMID et MORTON

avec des artistes de renommée mondiale

avec des attraction diverses

Aussi

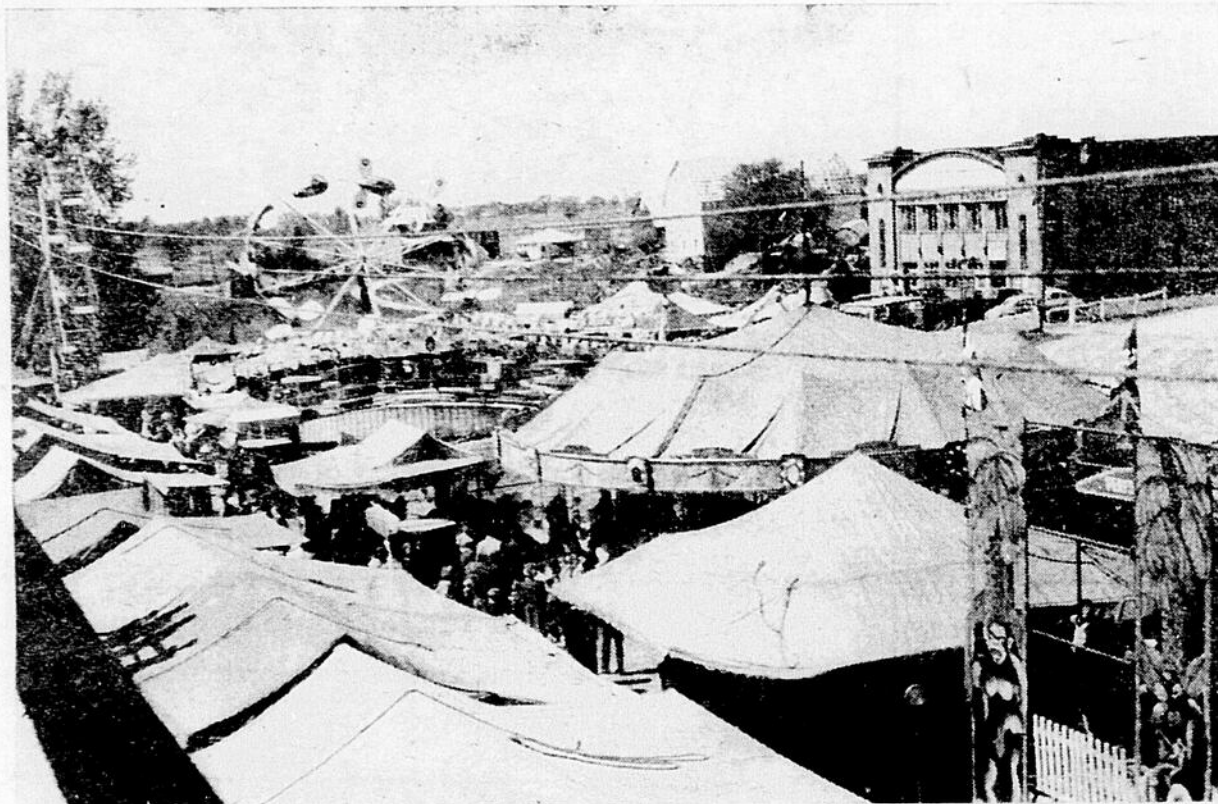
EXPOSITION DES
CHEVAUX DE
RACES

— o —

DES MEILLEURS
BESTIAUX AU
CANADA

— o —

DANS L'ARENA
TOUS LES JOURS
ET SOIRS



Aussi

EXPOSITION DES
PRODUITS DE LA
TERRE

— o —

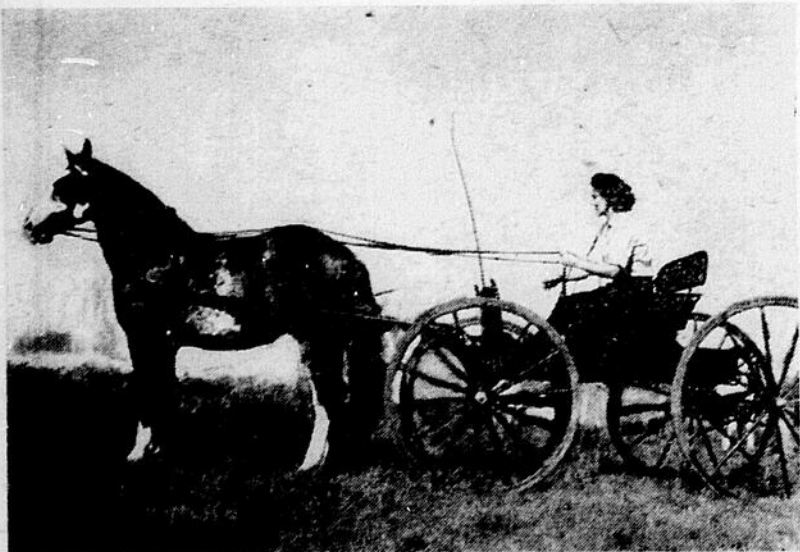
DES PRODUITS
INDUSTRIELS NOU-
VEAUX GENRES . . .

— o —

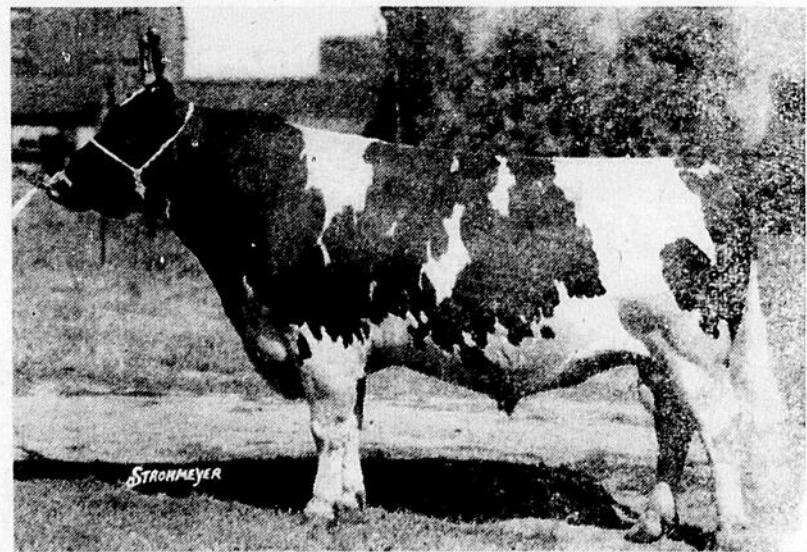
DURANT TROIS
JOURS ET 4 SOIRS
A ORMSTOWN

Courses de chevaux tous les jours

sur une des meilleures pistes de l'Amérique du Nord — A Ormstown



La musique pendant
l'Exposition
d'Ormstown
sera fournie par
l'Union
Musicale
de Valleyfield
sous la direction de
M. Arthur Vinet, prés.



Espace voulu pour le stationnement — Des repas servis sur le terrain.
Parade des étudiants le soir d'ouverture, mercredi.

En foule à Ormstown les

5-6-7-8 JUIN 1946

Pour assister à la plus grande exposition du genre au Canada — Vous serez des plus satisfaits. Pour de plus amples détails s'adresser à:

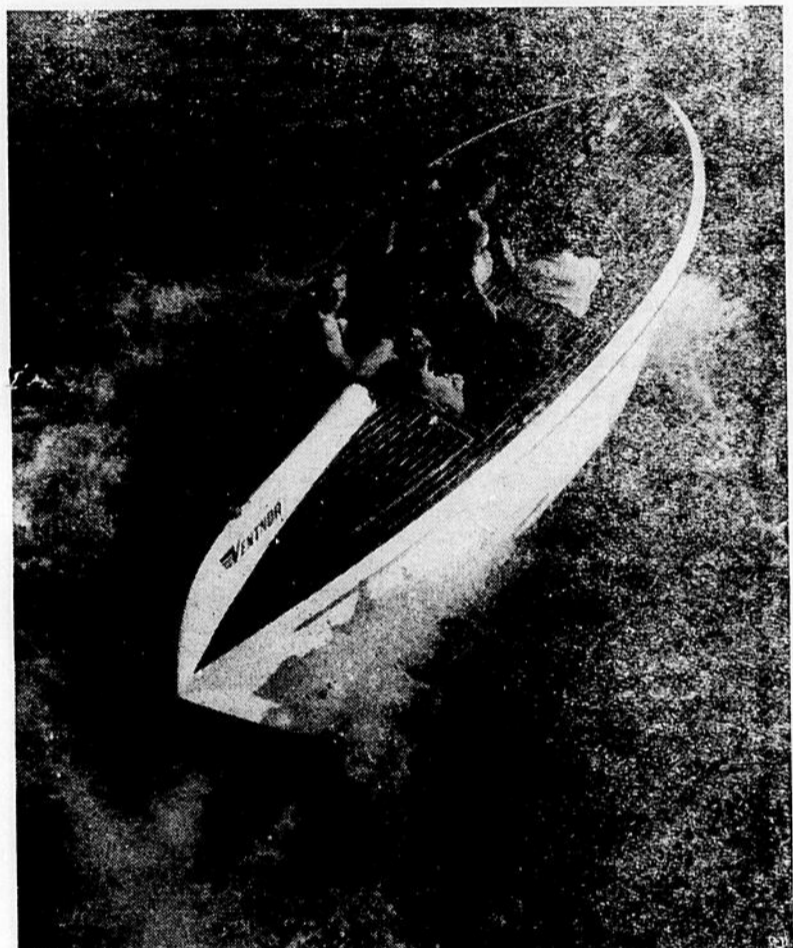
M. W. G. McGERRIGLE, secrétaire-trésorier, Ormstown, P.Q.

Cigarettes
**SWEET
 CAPORAL**

"La forme la plus pure
 sous laquelle le tabac
 peut être fumé"



AUX REGATES DE VALLEYFIELD, LES 10 ET 11 AOUT



Un des yachts de la classe des "runabouts" qui prendront part aux prochaines régates de Valleyfield. Il y aura plusieurs courses pour ce genre de yacht.

Notes sur les régates

Les organisateurs du Club Nautique de Valleyfield ont actuellement une tâche énorme devant eux. Ils doivent voir à la publicité qui doit s'étendre à presque toute la province de Québec, à la province d'Ontario et à presque tous les Etats-Unis. M. Maurice Nicholson est à la tête de ce comité avec MM. Bruno Girard et Paul Levac. Les membres de ce comité doivent prendre contact avec plus de 500 propriétaires de yachts disséminés dans

(Suite à la page 14)

- CONSULTATIONS
- COMPTABILITE
- IMPOT SUR LE REVENU
- TENUE DE LIVRES
- IMMEUBLES

ROBERT SAUVÉ B.A.

Etudes Commerciales Supérieures

TEL. 706

57, rue Nicholson

VALLEYFIELD, P.Q.

M. Arthur Vinet...

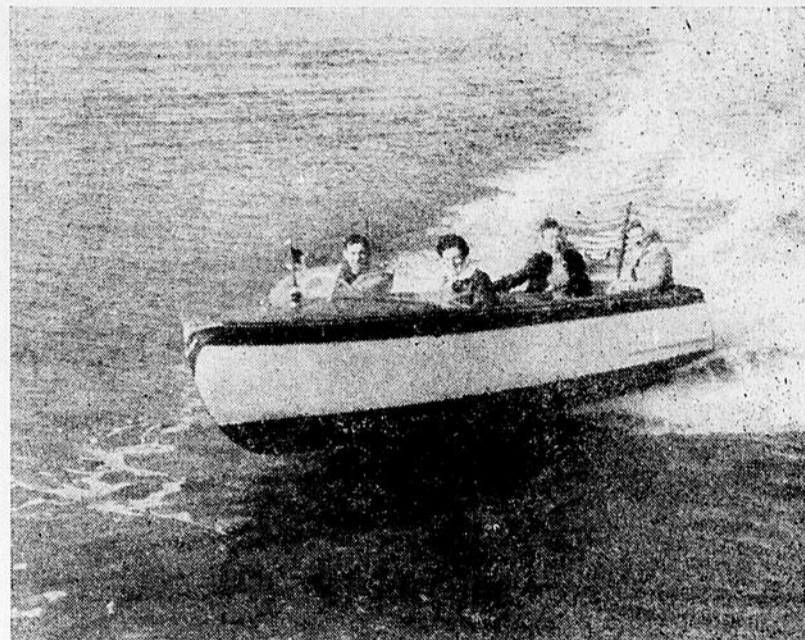
(Suite de la page 7)

dium des Royaux, le président de l'Association des Fanfares de la province de Québec, M. Arthur Vinet, nous déclare que:

"L'ensemble de 2000 instrumentistes au grand festival des fanfares, le 14 juillet, sera indiscutablement une exhibition des plus spectaculaires. Ces 2000 musiciens recrutés parmi 40 fanfares de notre Province, seront dirigés par quatre fameux chefs de la musique. Ils joueront quatre marches militaires; la première au programme sera la marche des Cadets du Mont Saint-Louis, à l'occasion du 100e anniversaire de ce fameux collège de Montréal; Emile Prévost, de l'Union Musicale de Joliette, et doyen des chefs de la musique de notre Province sera le conducteur. L'ensemble jouera ensuite la marche "Teddy Boy", dirigée par C. S. Thiele, Président de la "Band Master Association of Canada" et fameux chef musicien et compositeur de Waterloo, Ont. La troisième marche intitulée "Jean de Ringuette" sera dirigée par M. Georges Suffert, Directeur de la "3rd U.S.A. Marine Band" et directeur de la Souza Post Band de la Légion Américaine à New-York. La quatrième marche, la "Philharmonique de Ringuette" aura comme grand chef conducteur, M. Guiseppi Agostini, musicien réputé de Montréal et chef de la fanfare C.P.C. de Montréal.

"Ce pageant musical vaudra certes la peine d'être vu et entendu. Le groupement de 40 fanfares donnera aux spectateurs un étalage de 100 différents instruments musicaux; des basses, clarinettes, piccolos, trompes, tambours, tambourines, etc. Jamais Montréal aura vu un ensemble aussi impressionnant."

AUX REGATES DE VALLEYFIELD, LES 10 ET 11 AOUT



Autre modèle de yacht de la classe des yachts de famille. Ces embarcations peuvent faire 45 milles à l'heure. Cette classe de yacht sera une très grande attraction aux prochaines régates de Valleyfield.

L'Internationale veut déclarer la grève ici samedi matin prochain

La grève serait déclenchée à 7 heures samedi matin — Cette grève affectera 6000 employés — L'Union désire une augmentation de 15 sous l'heure et une semaine de 40 heures

A l'issue d'une réunion des représentants et officiers de l'Union Internationale, des moulins de Montréal et de Valleyfield, M. R.-K. Rowley, directeur canadien de l'Union fit la déclaration suivante: "Le Comité de Grève de notre Union, composé de 80 délégués des

moulins de Montréal et de Valleyfield ont pris une décision finale de déclarer la grève contre la Cie. Dominion Textile. La grève commencera samedi, le 1 juin, à 7 heures le matin.

"Nous sommes obligés de prendre (Suite à la page 14)

Le **PRIX DOW**

VA AU

Sergent Gerry Emond



LE PRIX DOW

est une citation faite aux actes de courage extraordinaires et il se présente sous la forme tangible d'une Obligation de la Victoire de \$100 en expression de gratitude. Le Comité du Prix Dow, composé des éditeurs des quotidiens importants de Montréal accorde les prix d'héroïsme d'après les recommandations d'une agence de nouvelles de réputation nationale.

Les eaux glaciales, torrentueuses d'inondation de l'Assiniboine firent chavirer la frêle embarcation d'un garçonnet de 12 ans, de Winnipeg. A la dérive sur une distance d'un mille, il dut lâcher prise. Epuisé et transi de froid, il réussit à s'agripper à un arbre à demi submergé et attendit désespérément le secours.

Le sergent Gerry Emond, surveillant du rivage, n'écoula que son grand courage. Se lançant dans les flots en courroux, il nagea vers l'enfant et le maintint à la surface jusqu'à ce que des policiers lui lancèrent un câble. Attachant le garçon par les épaules, il le supporta à la surface pendant qu'on les tirait vers le rivage.

Nous sommes fiers de présenter Le Prix Dow au sergent Gerry Emond, pour son courage exceptionnel.

Dow

PUBLIÉ PAR LA BRASSERIE DOW * MONTRÉAL



Exposition d'Ormstown

The Shawinigan Water and Power Company avait l'an dernier, à l'Exposition d'Ormstown, l'un des kiosques les plus remarquables. Cette année, la compagnie a loué plus d'espace et se prépare à rendre son étalage encore plus attrayant.

Conforme à sa politique de saisir toute occasion de favoriser une meilleure production et des améliorations générales dans le territoire qu'elle dessert, la compagnie a en outre donné cette année un trophée en argent plaqué, pour la femme du district de Beauharnois la plus habile à conduire un cheval. Une photo du trophée apparaît ici et l'on espère que les nombreuses habiles conductrices de la région se livreront une lutte serrée lors de cet événement.

POUR LA VILLE



M. ROGER BILLETTE, marchand bien connu de Valleyfield, qui a été responsable de l'établissement de la nouvelle industrie Simdor Products Limited, à Valleyfield, comme nous l'annoncions en primeur dans la dernière livraison de "La Gazette".

L'abus des souscriptions à Valleyfield

On demande si souvent "pour ci et ça" que l'on est porté à "résigner"

Depuis quelques années les marchands, les industriels et le public en général de la Cité de Salaberry-de-Valleyfield, et probablement d'autres centres environnants, sont appelés à souscrire à toutes sortes d'oeuvres, de mouvements, d'organisations intimes, de soirées, de banquets, de sauteries, et, en un mot, à des réunions qui peuvent porter mille et un noms.

Dans la plupart des cas les personnes qui sont appelées à aider au succès financier de l'organisation en question n'hésitent pas de donner \$1, \$2, \$4, \$5 ou même \$10 si la chose est nécessaire. Depuis quelques semaines les organisations, intimes ou non, sont si nombreuses que s'il fallait assister à tous ces événements, une personne dont le salaire est moins de \$50 par semaine, serait obligée de déclarer banqueroute en moins de 15 jours ou encore s'endetter considérablement.

Comme nous le disons ci-dessus, plusieurs oeuvres sont très méritoires et nous nous sommes toujours fait un plaisir et un devoir de les encourager par tous les moyens possibles. Cependant nous voulons faire une "descente" sur ces organisations où l'on fait appel à la générosité du public pour aider des particuliers à se faire un petit "racket".

Un marchand de Valleyfield nous disait ces jours derniers que "je me demande si je ne serais pas mieux de fermer mon magasin et faire comme certaines personnes—passer de magasin en magasin pour recueillir des \$1, \$2, \$5. Je serais plus riche à la fin de la semaine." Ce marchand aurait dû mentionner qu'il y a certains souscripteurs qui n'hésitent même pas de demander pour un \$10...

Nous nous joignons volontiers à la liste nombreuse de commerçants, industriels, hommes d'affaires, professionnels et les citoyens en général, pour demander un "STOP" à ces tactiques. On impose sur la bonne volonté de ces personnes sans se soucier des nombreuses privations que certains d'entre eux doivent faire à cause de ces demandes qui sont souvent "imposées" ou "forcées".

PREMIERES COMMUNIANTES



GABRIELLE et MARIETTE GRENIER qui ont fait récemment leur Première Communion en l'église St-Clement de Beauharnois. Elles sont les filles jumelles de M. et Mme Anatole Grenier (Gabrielle Martin), de Beauharnois.

Le Seven Up défait Beauharnois au compte de 9 à 3

Le jeune Byette n'alloue que 3 coups sûrs mais perd quand même

Dimanche le 26 mai le Beauharnois Jr. recevait la visite du Seven Up et malgré la migistrale performance du jeune lanceur gaucher C. Byette le club local a dû s'avouer vaincu devant le Seven Up au score de 9 à 3.

Les nombreux spectateurs assistèrent à une partie des plus excitantes durant les cinq premières manches alors que le compte était de 3 à 2 en faveur des visiteurs.

Le Seven Up compta un point dans la première manche et deux au cours de la 2e manche, tandis que le Beauharnois compta un point à la 2e manche. Daigneault reçut un but sur balles, vola son 2e puis scora sur le coup sûr de Néron au champ centre. A la 5e manche le Beauharnois se rapprocha de son adversaire en comptant un autre point. Byette reçut un but sur balles, vola son 2e se rendit au 3e sur le coup de Leboeuf et compta ensuite sur le coup de Richard et Néron fut retiré pour le 3e homme.

Pendant la 6e et 7e manches les joueurs du Beauharnois jouèrent très nerveux et plusieurs erreurs furent commises, ce qui eut pour ré-

sultat de donner 6 points au Seven Up qui ne réussit que 2 faibles coups sûrs, cependant le Beauharnois, faible au bâton, ne compta qu'une seule fois à la dernière manche. J.-C. Byette frappa un dur roulant au lanceur mais fut sauté par le joueur qui est un très rapide coureur vola son 2e et 3e but pour ensuite donner le dernier point à son club sur une longue chandelle frappée au champ centre et la partie se termina au score de 9 à 3 en faveur du Seven Up.

Malgré le score élevé, nous devons admettre que ces jeunes ont fait un progrès remarquable depuis la dernière partie. Le coach Doleman mérite certainement des félicitations pour son beau travail accompli depuis le début de la saison.

M. Doleman connaît très bien son baseball et nous sommes assurés d'après ce que nous avons pu juger dimanche dernier qu'il saura avec beaucoup de pratique, faire du Beauharnois une équipe qui sera certainement difficile à vaincre. Il y a encore quelques points faibles mais nous ne pouvons pas demander à ces jeunes un jeu parfait sur-

Funérailles de Mme Sauvé à Lancaster

L'inhumation eut lieu à Valleyfield samedi matin

Les funérailles de Mme veuve Arthur Sauvé, née Legault (Marie), décédée à Lancaster, Ont., à l'âge de 87 ans, ont eu lieu samedi matin, en l'église Notre-Dame de Grâce au milieu d'un imposant cortège de parents et d'amis. Mme Sauvé était la mère de M. J.-D.-A. Sauvé, président de Modern Motor Sales, Limited, et de Mme E. Newell.

Le cortège est parti du no 3860, boulevard Décarie, à 8 h. 45, pour se rendre à l'église paroissiale où le R. P. Gilles Lemire, O.P., a fait la levée du corps. Le service a été chanté par M. l'abbé José-Maria Larocque, assisté des RR. PP. Gilles Lemire et M.-D. Bégin, O.P.

Le chant était sous la direction de M. Edmond Breton, et M. Paul Doyon a touché l'orgue. Les solistes ont été MM. Georges Dufresne, G. Cusson, Edmond Saucier, Paul Lévesque, Lucien Manseau et Fernand Perron.

MM. P. Caron, R. L'Espérance, G.-A. Proulx, A. Godmer, P.-P. Ranger, Albert Croteau, J. Proulx, P.-A. Lamanque, R. Primeau, Guy Pesant, Marcel Pélouquin, O. Archambault, A. Lauzé, F. Bréard, R. Lepage, Léo Sauvé, V. Vinette, M. Cyr, R. Martineau, R. Couture, J. Rochon, Claude Poirier, George Williams, E. Pilon, R. Forget, G. Proulx, D. Plante, Léo Currie, A. Portugais, D. Polichez, J.-G. Nadeau, Lucien Chaput, P. Bolduc, S. Cyr, L. Messier, Robert Messier, J.-A. Chalifour, G. Aubin et autres.

L'inhumation a eu lieu à Valleyfield.

tout au début de la saison. Qu'ils suivent bien les directions de leur coach et ils ne pourront faire autrement que connaître le succès.

La direction du Beauharnois Jr. tient à remercier les amateurs pour leur bel encouragement de dimanche dernier. Nous avons perdu, mais nous pratiquerons ferme cette semaine et espérons vous donner une victoire dimanche prochain.

PREMIER MEETING de COURSES sous HARNAIS

sur la piste du terrain d'exposition

A VALLEYFIELD

DIMANCHE, LE 2 JUIN

2.30 hres p.m.

3 — CLASSES — 3
AU PROGRAMME

2.19 Trot et Amble	\$200.00
2.24 Trot et Amble	\$150.00
2.27 Trot et Amble	\$150.00

Une seconde allouée aux trotteurs dans chaque classe

\$500.00 EN BOURSES
sans déduction

SYNDICAT TROT ET AMBLE
DE
VALLEYFIELD
Organisateurs:
R. Mercier — R. Lebel

ADMISSION GENERALE 50c ENFANTS 25c ESTRADA 25c
(Taxe incluse)

STARTER: M. Larocque



Le Club Cycliste annule avec le Bellerive dimanche dernier au compte de 5 à 5

Première joute de la ligue de la Cité — Bellerive envoie trois lanceurs au monticule — Eugène Daigneault lança toute la joute pour le Club Cycliste — Gagnant du bicycle

Dimanche dernier avait lieu au terrain de l'exposition la première joute de la saison de baseball de la ligue de la Cité. Le Club Cycliste annula contre le Bellerive après une joute de 9 manches.

Le Bellerive envoya trois lanceurs au monticule espérant remporter la victoire tandis que le coach du Club Cycliste envoya Eugène Daigneault comme lanceur. Celui-ci lança toute la joute sans faiblir, réussissant à retirer 12 hommes au bâton.

Bellerive prit une légère avance de point à la première manche

mais le Club Cycliste réussit par la suite à remonter cette marge et enfin terminer la joute au compte de 5 à 5.

Le tirage organisé par le Club Cycliste eut lieu également dimanche dernier et M. Fortunat Quenneville, demeurant sur la rue St-Laurent, dans le quartier Champlain, fut l'heureux gagnant du bicycle C.C.M.

Le Club Cycliste profite de cette occasion pour remercier tous ceux qui ont encouragé les vendeurs au cours de ce tirage.

La fête de Dollard fut très bien réussie vendredi dernier au Sacré-Coeur

Vendredi dernier, les gardes de la ville ainsi que les Zouaves Pontificaux et l'Harmonie de notre ville ont célébré d'une manière vibrante le jour consacré au souvenir de Dollard des Ormeaux.

Tous les corps publics plus haut mentionnés ont participé à un grand défilé au milieu des rues de notre ville avant de revenir au sous-sol de l'église du Sacré-Coeur où avait lieu certaines cérémonies, dont le dévoilement du buste de Dollard ainsi que la représentation de trois tableaux commémoratifs.

Une grande foule s'était massée à l'intérieur du sous-sol de l'église afin d'être témoin des différentes péripéties de cette soirée. M. Jean-Marc Hébert, professeur et directeur de l'école Garneau, de la paroisse du Sacré-Coeur, sut faire par des propos justes et vibrants, revivre les derniers moments de ces héros qui donnèrent leur vie pour sauver notre patrie.

Vers la fin de la soirée, les membres de la garde Champlain présentèrent trois tableaux commémoratifs aux principaux faits d'armes de Dollard des Ormeaux et de ses seize compagnons. Ces tableaux furent vivement appréciés de la

foule présente. Les jeux de lumière donnaient un caractère de réalisme très bien réussi aux différents personnages représentés sur la scène.

Le tout se termina par un court discours de M. le chanoine Herménilde Julien, curé de la paroisse du Sacré-Coeur.

Ste-Philomène

Naissances

A Ste-Philomène, le 24 mars 1946, à M. et Mme Armand Fortin, née Yolande Léroux, est née une fille, baptisée Marie Paule Carmen Liette. Parrain et marraine, M. et Mme Laurent Picard, oncle et tante de l'enfant. Porteuse, Mlle Jeannette Picard, cousine de l'enfant.

A Ste-Philomène, le 16 avril 1946, à M. et Mme Hermas Lacoste, née Rose Ferras, est née une fille, baptisée Marie Yvonne Aline Françoise. Parrain et marraine, M. et Mme François Prud'homme, oncle et tante de l'enfant. Porteuse, Mlle Jeannette Prud'homme, cousine de l'enfant.

1ère COMMUNION



JACQUELINE SPENARD, 8 ans, fille de M. et Mme Antonio Spénard, rue Ste-Cécile, Valleyfield, qui a fait sa Première Communion Solennelle ces jours derniers à la Cathédrale de Valleyfield.

Les Forestiers Canadiens se réunissent

Assemblée de la Cour No 671 à l'Hôtel-de-Ville

Samedi, le 4 mai dernier, en la salle de Conseil de l'Hôtel de ville de Valleyfield, la Cour No 671 de l'Ordre des Forestiers Canadiens avait l'honneur de recevoir le haut registraire de l'ordre M. J.-G. Bocquet accompagné de l'organisateur M. J.-B. Champagne. A cette occasion des boutons souvenirs ont été distribués aux membres appartenant à l'ordre depuis 25 ans ou plus, en même temps la distribution a été faite aux membres de la cour Bellerive qui était largement représentée. Après quoi le haut registraire M. J.-G. Bocquet et l'organisateur M. J.-B. Champagne ont adressé la parole, ce qui a été très apprécié des membres de l'ordre.

Ceux dont les noms suivent ont reçu un bouton.

MM. Albery Lemay, Alfred Loisel, Derise Pilon, Willie Duquette, Josephat Leboeuf, Jos. Durocher, Charlemagne Poirier, Henri Bougie, fils, Godfroi Hallé, Nector Forget, Nap. Major, Roger Leduc, Fortunat Bourdeau, N.-E. Lavimodière, Ernest Poirier, Georges Bertrand, Léopold Trottier, Moïse Leboeuf, Henry Lynch, Nap. Aubin, Albert Major, Weldo Bougie, Wilfrid Bougie, Phamphile Laplante, Léopold Laplante, Oscar Sabourin, Georges Hébert, L.-P. Godbout, H. French, J.-B. LeCuc, J.-H. Langevin, M. Charlebois, R. Robidoux, A. Legault, Gentrin Hébert, Orléan Provost, Xavier Leduc, Jules Filiatrault, Oliva Leduc, Georges Bessette, Nap. Leboeuf, Alphonse Desmarais, S.-W. Laroche et autres.

Québec bat Valleyfield jeudi soir

Première joute à l'aréna

Les Montagnards de Québec ont eu de la difficulté à vaincre le Valleyfield jeudi soir dernier à l'occasion de la première joute de

Où vont les recettes de la campagne du 10 sous ?

Même s'il ne s'agit que d'une misérable piécette de dix sous, la plus élémentaire prudence nous pousse à nous enquérir de l'emploi des dons que nous remettons à un sollicitateur. Afin donc d'éclairer les futurs bienfaiteurs de la Société d'adoption et de protection de l'enfance, dont la campagne dite du dix sous aura lieu cette année du 30 mai au 10 juin, nous avons feuilleté les livres de cette institution.

On y voit que le total des souscriptions reçues au cours des trois précédentes campagnes du dix sous se chiffre par \$119,115.67 comparativement à un déboursé global de \$204,613.45. C'est dire que les besoins dépassent encore les disponibilités financières. Le directeur de la Société, M. l'abbé Léandre Lacombe, invite tous ceux que la chose intéresse à consulter les livres de l'organisme vérifiés par Anderson et Valiquette.

Notre petite incursion dans les colonnes de chiffres nous a permis de constater que la Société avait dépensé en trois ans \$12,506.54 pour des aliments, \$22,475 en honoraires de médecins, un montant à peu près égal en vêtements, \$55,567 en salaires d'institutrices, \$21,639 pour les services des gardes-malades. Ce ne sont là que quelques items au tableau des déboursés. La semaine dernière encore, la Société achetait 140,000 capsules d'huile de foie de morue pour les enfants des crèches et des orphelinats.

La magnifique clinique de quatre étages en voie d'achèvement à l'arrière des bureaux de la Société, 371^e et, rue Sherbrooke, a été construite au coût de \$75,000. Le

gouvernement provincial en a assumé seul les frais d'érection; pas un seul dix sous des campagnes précédentes n'a été employé à cette fin.

La Chambre de Commerce des Jeunes de Valleyfield patronnera cette campagne dans notre ville.

Aumônier décédé à l'âge de 57 ans

Décès de M. l'abbé Joseph Vandette

M. l'abbé Joseph Vandette, aumônier de l'école paroissiale Saint-Viateur, à Lachute, vicaire, pendant dix-huit ans, de la paroisse Notre-Dame des Sept Douleurs, à Verdun, et ancien vicaire de St-Constant, comté de Laprairie, est décédé subitement, samedi matin, à l'âge de cinquante-sept ans et sept mois, à Lachute.

La dépouille mortelle fut esposée en chapelle ardente aux salons mortuaires Urgel Bourgie, 5551, rue Wellington, d'où l'on fit la translation des restes à l'église Notre-Dame des Sept Douleurs. Puis un Libera fut chanté à Ste-Thérèse, à 11 h., suivi de l'inhumation.

Né à St-Eustache du mariage de Joseph Vandette et d'Albina Champagne, M. l'abbé Vandette poursuivit ses études secondaires au Séminaire de Ste-Thérèse, et ses études théologiques au Grand séminaire de Montréal.

Articles et Accessoires de Bureau, de Magasin

Pour livraison immédiate

- Couteaux à papier 18" et 24"
- Livrets de comptoir en blanc
- Filières d'acier pour cartes d'index, simples et doubles
- Plumes et crayons "Waterman's"
- Gomme plastique pour nettoyer clavigraphes
- Rubans pour clavigraphes et machines à additionner
- Papier carbone pour clavigraphes et crayons
- Serviettes de papier et dispensateur en métal
- Feuilles de "Cellophane" 44 1/2" x 40"
- Brocheuses et perforateurs.

ATTENTION!

Aiguiseurs à crayons livrés par ordre d'application.

Gabriel Langevin

25, du Marché
Tél. 324

Prompte attention aux commandes postales

BASE-BALL

JOUTE PROFESSIONNELLE

Terrain d'Exposition -- Valleyfield

SAMEDI APRES-MIDI PROCHAIN,

LE 1er JUIN

à 3.00 p.m.

Pittsburg Crawfords

— VS —

Boston Blues

ADMISSION: Générale 50c

Enfants 25c

Notes sur les régates

(Suite de la page 11)
tous les coins d'Amérique.
Pop Cooper, de renommée mondiale, sera aux régates de Valleyfield.

Si Guy Lombardo, le fameux chef d'orchestre, peut terminer son nouveau yacht en temps et s'esquiver de ses programmes à la radio, il viendra à Valleyfield. Guy Lombardo est un fameux amateur de yacht. Il prendra aussi part dans la course du Gold Cup à Detroit.
Les yachts qui prendront part aux régates de Valleyfield, cette année, seront beaucoup plus rapides que ceux des années passées. Les yachts de la classe "225", feront entre 80 et 95 milles à l'heure.

Le comité du parcours, sous la direction de MM. Hector Bougie et Arthur Sullivan, devront poser plus de 30 bouées.

Le parcours est tracé d'après un plan fait par M. Arthur Sullivan et il est mesuré au pouce. Il doit être très exact, sans quoi, l'American Power Boat Association ne l'approuvera pas.

Les membres du Club Nautique de Valleyfield comptent beaucoup sur la générosité de la population pour financer cette vaste organisation qui coûte plus de \$5000.00. Il est aussi à souhaiter que Valleyfield soit doté d'un magnifique club-house très prochainement. Nous pourrions alors voir les magnifiques yachts à cabines venir sillonner les eaux de la magnifique baie St-François.

L'Internationale...

(Suite de la page 11)
dre cette décision en vue de l'attitude opiniâtre de M. Blair Gordon et de la Dominion Textile qui ont refusé de respecter la décision arbitrale du Juge C.-E. Guérin et de se rendre à la demande de l'hon. Antonio Barrette, Ministre du Travail qu'une entente soit signée avec notre Union. La Dominion Textile, enfin, a refusé de rencontrer les seuls représentants choisis librement et légalement par la majorité des employés dans les moulins concernés.

"Les ouvriers de la Dominion Textile souffrent depuis déjà trop longtemps de l'exploitation, de bas salaires et de tâches onéreuses. Ils ne toléreront pas plus longtemps le refus arrogant du Trust du Cotton de reconnaître les droits des travailleurs. Cette grève sera 100% et il n'y aura pas de production dans les moulins de Blair Gordon

SERAPHIN A VALLEYFIELD



Dr Cyprien (Barry): Tu ris jaune, mon Séraphin? Tu t'es fait prendre? Séraphin (Charland): J'i ferai ben râler ses derniers râlements. De qui veut parler l'avare? Nous le saurons en assistant à la 3e Paysannerie de Claude-Henri Grignon qui sera jouée à l'Aréna de Valleyfield, en soirée, le 23 juin. Du réalisme, de la vie véritable, toutes les moeurs de ce temps-là dans un décor merveilleux de neige et de rêves. Grignon demeure votre écrivain du terroir. Cette fois-ci il vous offre un vrai régal.

Valleyfield a été affecté par la grève des chemins de fer aux Etats-Unis

Les citoyens qui ont l'habitude de surveiller les allées et venues des trains à la gare du New-York Central ont passé deux jours très ennuyeux en fin de semaine dernière lorsque les employés des chemins de fer aux Etats-Unis ont déclenché une grève générale.

tant qu'il n'y aura pas une entente qui donnera justice aux ouvriers.
"Blair Gordon et la Dominion Textile doivent accepter la pleine responsabilité pour la grève et ses conséquences."

La grève affectera les ouvriers de la Compagnie à Montréal et à Valleyfield, soit à peu près 6,000 ouvriers.

L'Union Internationale demande un Contrat d'Union, une augmentation de salaires de 15 cents de l'heure, et la semaine de 40 heures, sans réduction dans la paye totale.

Malgré que l'union est reconnue par le gouvernement comme seul représentant légal des ouvriers concernés, la Dominion Textile refuse de négocier avec l'Union.(Comm.)

En effet, dès vendredi matin, le 24 mai, les trains avaient cessé de circuler entre Montréal-Malone. Il y eut un train qui recueillit les bidons à lait sur ce même parcours pendant la grève, mais l'équipage refusa de prendre des passagers. Les choses se passèrent ainsi jusqu'à samedi soir alors que le service entre Malone et Montréal continua à nouveau. Dimanche matin tout était normal et ceux qui avaient fait des projets pour voyager sur ce parcours peuvent maintenant se réjouir du fait que le ser-

Le feu rase deux bâtisses à la War Assets au cours de la nuit de mardi

Les pompiers durent travailler sans relâche de 1.00 hrs à 4.10 hrs a.m. mardi matin — Origine du feu inconnue — Dommages élevés à plusieurs milliers de dollars — 5 jets d'eau furent utilisés — 1,000 pieds de boyau

Un dévastateur incendie a ravagé au cours de la nuit de mardi dernier, deux bâtisses où l'on procédait à la réparation des chaussures à la War Assets. Le feu s'est déclaré vers une heure mardi matin et les pompiers au nombre de dix dont le Chef Lanctôt et le capitaine Marleau durent travailler sans relâche jusqu'à quatre heures mardi matin afin d'empêcher le feu de se propager aux autres bâtisses environnantes.

Les flammes montaient très haut dans les airs lorsque les pompiers arrivèrent sur les lieux et malgré un travail acharné, ceux-ci ne purent faire mieux que de protéger les autres bâtisses.

Le feu a ravagé complètement ces deux immeubles et près de 100 employés se trouvaient mardi matin

sans travail à la suite de cet incendie.

Ces bâtisses sont situées sur le côté ouest du chemin conduisant à la baie, c'est-à-dire sur l'ancienne terre de M. Lynch.

Les pompiers durent utiliser 1000 pieds de boyaux dont 5 jets d'eau afin de réussir à contrôler les flammes qui répandaient une chaleur accablante.

Personne ne fut blessée sérieusement bien que le Chef Lanctôt et le constable Robert Archambault aient à souffrir des méfaits de la chaleur. Aucun d'eux cependant n'est blessé gravement.

Les dégâts s'élèvent à environ deux ou trois milles dollars. La machinerie et la marchandise en storage sont complètement inutilisables.

vice est tout à fait régulier.

En ce qui concerne la poste, on nous apprend que des camions firent la navette entre Valleyfield et Montréal régulièrement vendredi et samedi pour laisser la malle aux bureaux de postes de Valleyfield, St-Timothée, Melocheville, Beauharnois, Maple Grove, Woodlands, Châteauguay, Châteauguay Bassin, The Heights, etc. Le Canadien National s'occupa de faire le transport d'autres colis et malles pour ainsi assurer à nos concitoyens le nécessaire au cours de cette grève des employés de chemin de fer aux Etats-Unis.

"La Gazette de Valleyfield", régulièrement distribuée le vendredi

matin aux abonnés de la ville de Valleyfield, n'arriva ici qu'après avoir fait le trajet Huntingdon-Montréal et Montréal-Valleyfield via C.N.R., soit avec un retard d'environ cinq heures seulement. Tous nos abonnés, sauf quelques exceptions, regurent leur journal "La Gazette" dès vendredi après-midi.

Il n'y a pas de doute que cette grève aurait causé des ennuis considérables si elle avait été maintenue aux Etats-Unis. On ne connaît les effets d'une grève qu'après son apparition. D'autres organisations qui tentent d'en déclencher devraient réfléchir sérieusement avant d'inciter les ouvriers à faire la grève... Ça ne paie pas!!!

Vous pouvez ne jamais vendre de gazoline aux touristes américains



Accordons leur un accueil vraiment CANADIEN!

L'ARGENT des touristes "fait tache d'huile"... Directement ou non, tout le monde en bénéficie—l'agriculteur, l'épicier, le garagiste. Le tourisme est fructueux pour la collectivité et doit conséquemment être encouragé et protégé par tous les Canadiens. Cette année, surtout, l'impression que rapportera chez lui le touriste américain influera sur cette importante "industrie" au cours des années à venir.

OFFICE NATIONAL DU TOURISME
Ministère du Commerce; Ottawa



Seuls?

Le papa n'est plus. La vie de sa famille serait bien amère s'il n'avait eu la prévoyance de lui garantir un revenu mensuel grâce à une police "spéciale" de l'ALLIANCE NATIONALE. Ce geste sage permet au papa de rester financièrement avec son épouse et ses enfants: ils ne sont donc pas seuls. En sera-t-il ainsi des vôtres?

Il y a un de nos représentants dans votre localité: consultez-le.

ALLIANCE NATIONALE
Assurance-Vie

SIÈGE SOCIAL
MONTRÉAL

HON. ES-L. PATENAUDE, C.P., C.R.
Président

ROGER MARTEL,
Gér. gén. des Ventes

Courses dimanche à Valleyfield

Première matinée courses sous harnais présentées par le Syndicat Trot et Amble de Valleyfield — Trois grandes classes au programme — De nombreux chevaux — Une bourse totale de \$500.00 sans déduction — Des chevaux de Malone, Beauharnois, Cornwall, etc. — Classes: 2.27, 2.24, 2.19

La nouvelle organisation de courses à Valleyfield, le Syndicat Trot et Amble de Valleyfield, dont Roland Mercier est président et Bob Lebel secrétaire, présentera dimanche prochain, son premier meeting de courses sous harnais au terrain de l'exposition.

Ce meeting qui aura comme enjeu une bourse totale de \$500.00 payée sans déduction, s'annonce très encourageant pour tout le monde. Les amateurs auront l'avantage de voir à l'oeuvre plusieurs chevaux nouveaux ainsi que ceux qui ont déjà participé aux différents meetings à Valleyfield.

Cette bourse de \$500.00 payée sans déduction, se répartira comme suit: classe 2.27, \$150.00; classe 2.24, \$150.00; classe 2.19, \$200.00. Ces courses sont sous les règlements de la Canadian Trotting Association.

La classe spéciale, c'est-à-dire la 2.19 remplacera avec avantage le free-for-all habituel. Au cours des trois épreuves de cette course, les amateurs verront des chevaux tels que Hollyrood Francis, de Raymond Brault de Howick; Peter H., de M. Arthur Vinet de Bellerive; Tony St-Charles, de M. Thomson, de Cornwall, Ont.; Dolly Direct, de M. Médard Leduc, de Valleyfield ainsi que deux chevaux de Malone; un cheval appartenant à M. Brisson des Mille Roches ainsi que le cheval de M. Piédrelue, de l'Ontario.

Les promoteurs sont assurés des services de sept chevaux pour cette épreuve qui sera l'une des grosses attractions de ce jour.

Les classes 2.24 et 2.27 compteront de dix à douze partants à chaque épreuve et les connaisseurs des environs sont d'avis que les vainqueurs de ces classes auront à livrer une très chaude lutte.

Ce qui fera aussi plaisir aux amateurs de Valleyfield et de Beauharnois, sera d'apprendre que MM. Eugène Lebeuf et Jean Marchand, de Beauharnois, prendront part aux courses du 2 juin prochain avec leurs chevaux. L'on sait que M. Lebeuf est le propriétaire de Doctor Davenport et de Patrick Watt qui prirent part tous deux au premier meeting du Bout de l'Île dimanche dernier. M. Lebeuf possède aussi le fameux Grattan Henley qui a droit dans le free-for-all et qui par conséquent ne pourra figurer au programme de dimanche prochain.

M. Marchand est propriétaire pour sa part, d'une très bonne jument, Lady Frisco, qui se classa cinquième dimanche dernier sur huit partants. M. Jules Dugal, de Montréal, sportman bien connu à Valleyfield, assistera à ce premier meeting ainsi que les maires des villes environnantes.

Les juges du départ seront MM. Hervé Jeanneau de Beauharnois, Achille Picard de Huntingdon, Léopold Besner des Cèdres. Le chronomètre sera M. l'échevin Delphis Gagnier.

Le starter sera M. Larocque. Les prix d'admissions sont de .50 pour les adultes et de .25 pour les enfants. Les billets seront en vente aux guichets du terrain de l'exposition.

Les Tigres subissent leur première défaite aux mains du Canadien vendredi soir

Le Canadien remporte la victoire par le score de 16 à 3 — Lundi dernier les Braves sont défaits par les Tigres — Le Canadien n'a pas encore connu la défaite — Georges Bougie en tête des frappeurs

La ligue de balle molle de la Garde Dollard des Ormeaux a encore fourni dernièrement deux beaux programmes à ses partisans.

Vendredi dernier, le 24 mai 1946, le Canadien et les Tigres, de Auger et Binette, se rencontraient pour la première fois cette saison. Ces deux équipes n'avaient pas encore connu la défaite. Malgré le score élevé, la partie fut des plus intéressantes. Les joueurs du gérant, Gérard Samson, livrèrent une belle lutte à leurs adversaires, mais ils durent s'avouer vaincus par le score de 16 à 3.

Le Canadien dont Raymond Rousse est le gérant, cogna durement les balles du lanceur St-Onge pour accumuler un total de 12 coups sûrs. Le lanceur Gérard Tessier du Canadien n'accorda que 4 coups sûrs et il retira sept frappeurs au bâton. Pour le Canadien G. Bougie se distingua en cognant 3 coups sûrs. M. McSween, G. Leduc et R. Bougie frappèrent chacun deux coups sûrs.

Pour les perdants, Tod Campeau se signala en cognant deux coups

COLLECTE NATIONALE DE VÊTEMENTS
Envoyez ce que vous pouvez
au bureau de la Collecte de votre localité
Du 17 au 27 juin

THÉ
"SALADA"

sûrs tandis que Bernard Vinet cogna un trois buts.

Le gérant Gérard Samson joua cette partie sous protêt étant donné que le Canadien alignait un lanceur sénior. Ce protêt sera étudié à une assemblée qui aura lieu cette semaine.

Lundi dernier, le 26 mai, les Braves en venaient aux prises avec les Tigres de Auger et Binette. Cette partie fut très enlevante pour les spectateurs qui assistèrent à du très beau jeu.

Les Braves prirent une avance dès le début de la joute et ils avaient une avance de trois points sur leurs adversaires à la septième manche. Les Braves pensaient bien remporter une belle victoire, mais les hommes de Samson n'avaient pas encore dit leur dernier mot.

Ces derniers, lorsque vint leur tour d'aller au bâton, profitèrent de quelque moment de faiblesse du lanceur adversaire, pour grouper sept coups sûrs et compter 9 points qui leur donnèrent la victoire. Le score final fut 9 à 3 pour les Tigres. Le lanceur des Tigres, Léo Tessier, n'accorda que 5 coups sûrs et il retira 7 hommes au bâton.

Pour les gagnants Roma Benoit se mit en évidence en frappant 4 coups sûrs. René Beauchamp en récolta trois. Pour les perdants, G. Faubert et R. Leboeuf frappèrent chacun trois buts. Un deux buts fut cogné par R. Lemay. Le gérant Gérard Samson était des plus heureux de cette belle victoire et il promet de faire subir une défaite au Canadien à leur prochaine rencontre.

Ce soir l'équipe Dollard, qui fut des plus malchanceuses depuis le début de la saison, rencontrera le Canadien. Les joueurs du Dollard promettent bien de faire subir une première défaite au Canadien. Toutefois les joueurs de Rousse ne l'entendent pas de la même manière

Le Valleyfield n'est pas chanceux à Ste-Thérèse et est défait au compte de 11-9

Le jeune Mulholland débute bien mais faiblit au milieu de la partie — Tod Campeau et Marcel Bessette se signalent au bâton — McKissoc est le lanceur victorieux

Les Braves de Valleyfield sous la direction de Rolland Boyer, n'ont pas encore été chanceux dimanche dernier alors qu'ils furent vaincus par le Ste-Thérèse dans une joute disputée à Ste-Thérèse même.

Le jeune Mulholland, âgé seulement de 17 ans, fut le lanceur du Valleyfield qui débuta mais il faiblit et fut remplacé par Bissonnette de Valleyfield à la cinquième manche.

Le Ste-Thérèse compta 5 points

et ils voudront bien continuer leur série de victoires. Lundi le trois juin prochain ce sera au tour des Braves de s'attaquer au Canadien.

Positions des équipes: J G P Moy.

Canadien	3	3	0	1000
Tigres	4	3	1	750
Braves	4	1	3	250
Dollard	3	0	3	000

Voici les 10 meilleurs frappeurs:

	AB	CS	Moy
G. Bougie, Can.	17	11	647
J.-P. Tanguay, Dol.	11	7	636
M. McSween, Can.	17	10	588
R. Bougie, Can.	17	8	471
T. Campeau, Tig.	12	5	417
B. Vinet, Tig.	10	4	400
R. Latour, Dol.	11	4	364
R. Benoit, Tig.	14	5	351

Actuellement c'est G. Bougie qui a plus de coups de circuit à son crédit en ayant frappé trois.

Cazaville

M. James Smith a vendu sa ferme à M. Charles Trépanier et est allé s'établir à Ormstown.

Mme Carrière, décédée le 13, a été inhumée à St-Anicet le 16, elle laisse outre son époux, un fils et une fille.

Plusieurs parents et amis de notre localité se rendaient à Châteauguay pour les funérailles de Mme Odilon Caza, décédée subitement le 13 courant.

Mme Jos. Smith de Lee's Corner, décédée le 16, funérailles à Trout River.

à la première manche tandis que le Valleyfield compta ses 3 premiers points à la deuxième manche pour ensuite compter à la sixième, alors que six de ses porte-couleurs croisèrent le marbre. Le Ste-Thérèse toutefois avait réussi quatre points dans la quatrième manche tandis qu'il ajoutait deux autres points à son total au cours de la sixième manche. Valleyfield compta le dernier point de la joute au cours de la septième manche.

Le pointage final fut de 11 à 9 en faveur du Ste-Thérèse.

Les hommes de Boyer offrirent un meilleur jeu qu'au cours de la première joute et, d'ici une semaine, les porte-couleurs de notre ville devraient livrer une très chaude lutte aux meneurs de la ligue, c'est-à-dire au Beauharnois qui détient la deuxième position et au Kik qui détient toujours la tête du classement avec une moyenne parfaite de 1,000.

Valleyfield ... 030 005 100 — 9 14 3
Ste-Thérèse ... 500 402 00x — 11 14 2
Valleyfield: Mulholland et Bissonnette ainsi que Parker.
Ste-Thérèse: Eddy et V. McKissoc et Corbell.

ENCOURAGEZ LES ANNONCEURS

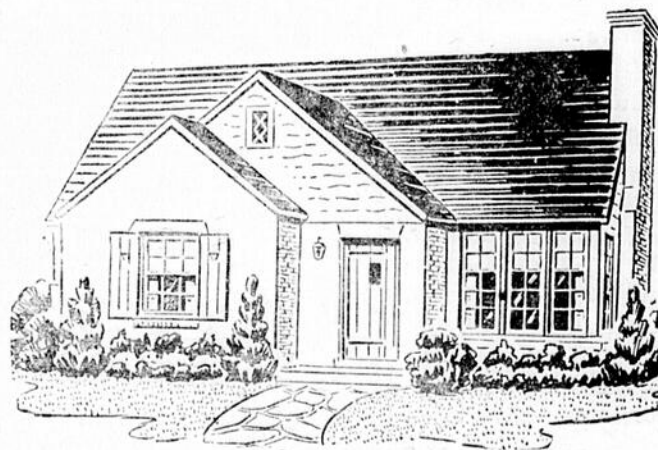
DE

"LA GAZETTE DE VALLEYFIELD"

COURTIERS EN IMMEUBLES

Maison rue Elsie, magasin pour merceries, épicerie-boucher licencié, magasin de meubles avec bon quota, ainsi qu'autres commerces. Bâtiesse à 42, St-Cléophas, Valleyfield, très bon marché.

Acheterais maison dans le Quartier Centre, prête à occuper immédiatement.



VOULEZ-VOUS VENDRE VOTRE PROPRIÉTÉ OU COMMERCE?

Adressez-vous à:—

SAUVE & FRERE

DELPHA SAUVE, ex-M.P.P. ROBERT SAUVE, B.A.
Courtiers licenciés en immeubles. Valleyfield, P.Q.
57, rue Nicholson Tél. 706

SI VOUS ETES VENDEUR NOUS AVONS L'ACHETEUR — SI VOUS ETES ACHETEUR, NOUS AVONS LE VENDEUR

VENDRE ou ACHETER

4 Générations de femmes nerveuses ont su faire disparaître facilement la FAIBLESSE

IRRÉGULARITÉ, NERVOUSITÉ, FAIBLESSE, PÂLEUR, MANQUE D'APPÉTIT

TROUBLES FÉMININS, SYMPTÔMES OU CONSÉQUENCES DE L'ANÉMIE

TONIFIEZ-VOUS EN PRENANT LES BONNES **PILULES ROUGES** POUR LES FEMMES PÂLES ET FAIBLES

CIE CHIMIQUE FRANCO AMERICAINE, 1366, RUE ST-DENIS, MONTREAL 16


BUVEZ



... IL
ETANCHE LA SOIF

LA GAZETTE DE VALLEYFIELD

Au VICTORIA
P. CHARETTE et G. GENDRON, props.
Le restaurant idéal pour
un bon repas à toute heure du jour et
de la nuit.
BAR-B-Q
BIERES et VINS
Cigares - Journaux - Liqueurs
175, RUE VICTORIA VALLEYFIELD, P.Q.



LANIEL & FILS, Enrg.
Horlogers-bijoutiers
23b, rue St-Laurent,
Valleyfield
—
MONTRES "GRUEN"
QUALITE ET
PRECISION

VOUS ECONOMISEREZ EN VI-
SITANT CHAQUE SEMAINE
NOTRE RAYON D'EPICERIES
ET VIANDES AU SOUS-SOL.



LA CIE.
DION
LIMITÉE
TEL. 316 VALLEYFIELD

Une industrie vendue pour \$700,000 ou 53%

La Nichols Chemical Co. de Montréal obtient
Valleyfield Munitions

Trente-sept établissements indus-
triels de guerre, dont le coût initial
s'élevait à un peu plus de \$24,750,-
000, avaient été vendus, en entier
ou en partie, le 30 mars dernier,
par la division des ventes spéciales
de la Corporation des biens de
guerre, a-t-on annoncé ces jours
derniers. Ces ventes ont rapporté
\$9,623,800, soit 38.87% du coût ini-
tial. La moyenne de récupération,
qui dépend en grande partie de la
possibilité de transformation de
ces usines, a varié de 60%, dans
un cas, à 3.5% dans un autre. Dans
ce dernier cas, il s'agissait d'un éta-
blissement inachevé qu'il fallait re-
construire en entier ou presque, en
vue de le rendre propre à des fins

industrielles.
Parmi les transactions les plus
importantes, on compte les suivan-
tes: Shawinigan Chemicals, Ltd., à
Shawinigan Falls, vendu à cette
firme au prix de \$1,250,000, soit
30.36% du coût initial; Valleyfield
Munitions, Ltd., à Valleyfield, ven-
du à la Nichols Chemical Co. de
Montréal, au prix de \$700,000 ou
53.37% du coût; Canadian Propel-
lers Ltd., à Montréal, vendu à la
Steinberg's Groceries, de Mont-
réal, au prix de \$500,000 ou 54.70%
du coût initial.
Au cours du mois de septembre
1945, "La Gazette" annonçait l'a-
chat de Valleyfield Munitions Ltd.,
à Nichols Chemical.

MORT ACCIDENTELLE



M. ALBERT MEUNIER, me-
naisier à l'emploi de la Founda-
tion Company, âgé de 60 ans, a
trouvé la mort dans un accident
survenu vendredi dernier. M.
Meunier tomba d'un échafaudage
et se tua instantanément.
(Voir ailleurs pour de plus am-
ples détails).

Le tennis aux Chevaliers de Colomb

Tous les nouveaux et anciens
abonnés du tennis au conseil 1180
des Chevaliers de Colomb, Valley-
field, sont priés de prendre note que
la saison de tennis commencera of-
ficiellement ces jours-ci. A cet
effet tous ceux qui désirent pren-
dre part aux tournois qui seront
disputés au cours de la prochaine
belle saison sont priés de s'inscrire
le plus tôt possible en s'adressant
aux membres du comité ou à M.
Louis Rousseau, président du tennis
chez les Chevaliers pour la saison
1946.

Le terrain est en excellente con-
dition à l'heure actuelle et les pra-
tiques régulières assureront une belle
performance de la part des
joueurs des Chevaliers de Colomb
dans les tournois qui se disputeront
tant à Valleyfield qu'à l'étranger
cet été.

Eddy Ben Jackson. On se souvient
très bien des beaux combats que
ce dernier a livrés ici l'année pas-
sée, et son jeune adversaire est un
autre qui promet beaucoup chez les
poids-lourd Jr.

En plus de ses deux grandes at-
tractions il y aura une prélimi-
naire. Les adversaires ne sont pas
encore choisis, mais si les organisa-
teurs réussissent à obtenir ceux
qu'ils ont en vue on peut être as-
suré d'un combat très rude car
ces deux derniers, l'année passée
se sont livrés un combat des plus
enlevants.

Une grande foule est attendue en-
core pour ce bon programme et
pour les réservations on suggère aux
amateurs de téléphoner à l'aréna
entre 6 et 7 dimanche soir.

Un Homme et son Péché à Valleyfield

Le secret de Donalda

Quelle est la femme qui n'a pas
son secret? Imagine-t-on un mo-
ment que Donalda, la femme à Sé-
raphin, n'a pas au moins un se-
cret à garder jalousement? Elle en
a un. Lequel?

—C'est plus pesant que toute la
terre. Je parlerai quand le temps
sera venu de parler.

Et Donalda de regarder au loin,
très loin dans la campagne qui se
déroule à l'horizon des Pays d'en
Haut. La femme de l'avare finira-
t-elle par parler? On sait qu'elle
vit d'une vie intérieure intense. Un
feu qui la dévore. Un combat s'en-
gage avec l'ombre. L'ombre c'est un
être vivant. C'est Séraphin. Elle ne
peut pas éviter l'ombre. Véritable
cauchemar. Parlera-t-elle la fem-
me qui ne vit pas des choses d'ici-
bas, qui garde un mépris souverain
de l'agent.

—Non, l'argent, c'est pas toute
dans l'monde.

Donalda trouverait-elle des voca-
bles de révolte?

Parlera-t-elle?
Certainement.

Elle va parler dans la Troisième
Paysannerie de Claude-Henri Gri-
gnon et qui sera interprétée par la
même troupe qui a été si applaudie
à Montréal, à Québec et ailleurs.
Cette paysannerie, entièrement nou-
velle, sera donnée à l'Aréna de Val-
leyfield, en soirée, 23 juin.

Les billets sont en vente chez
Marchand Frères, Pharmacie Aubin,
Bellerive; Hôtel Balmoral, Belle-
rive, et à l'Aréna de Valleyfield.

(Com.)

Un appel du cardinal McGuigan

En faveur de l'unité
au Canada

Québec, 27 (C.P.)—Le cardinal
McGuigan, archevêque de Toronto,
a terminé sa visite de trois jours
dans la ville de Québec aujourd'hui
et est parti pour Toronto où, a-t-il
dit, il apportera un souvenir de
bonne volonté.

"Je suis heureux de la réception
enthousiaste qui m'a été accordée
et mon impression de Québec, com-
me une ville d'hospitalité et d'amitié
insurpassée, sera toujours la
même", a-t-il dit.

A une réception à l'université
Laval, le cardinal a déclaré qu'il
apportait "un message d'unité au
Canada dans notre amour mutuel
de Dieu."

Que les catholiques s'unissent
aux non-catholiques dans un res-
pect mutuel et une bonne volon-
té," a-t-il dit, "afin que, malgré la
diversité de races et de croyances,
ils deviennent les exemples écla-
tants d'un magnifique amour fra-
ternel".

Le caractère national, la lan-
gue, les institutions et les tradi-
tions d'un peuple ne doivent pas
être des obstacles à la charité et à
l'unité dans le droit catholique. Le
Souverain Pontife a récemment
donné cette grande leçon au mon-
de catholique en introduisant dans
son conseil un caractère de grande
universalité", a-t-il dit.

"Cette leçon dans un monde bien
déchiré par les différences de ra-
ces, est nécessaire et les chefs du
monde doivent en tenir compte
s'ils veulent prévenir un autre con-
flit."

Le sensationnel Sheik Abid luttera en finale dimanche prochain à l'aréna de Vlfd.

Une autre grande soirée de lutte

Les amateurs de lutte seront fiers
d'apprendre que les organisateurs
ont réussi à signer le Sheik Abid
pour leur finale de dimanche soir,
le 2 juin. En effet il a été assez
facile pour eux d'obtenir sa signa-
ture mais il en a pas été ainsi pour
lui trouver un adversaire. Une of-
fre a été faite à plusieurs lutteurs
qui sont présentement à Montréal
et ils ont tous refusé. C'est sur la
suggestion du Matchmaker du For-
um que Bob Lortie a été choisi.
"Mercredi passé au Forum Bob a
prouvé qu'il était un des meilleurs

poids-lourd Jr., en triomphant de
Poirier, "de dire Quinn". Les or-
ganisateurs ont accepté immédia-
tement cette suggestion, surtout
après avoir pris en considération
les deux performances que Bob a
donné ici depuis l'ouverture de la
lutte. Les amateurs sont assurés
d'un combat enlevant et il sera in-
téressant de voir ce que la force et
l'agilité du Sheik pourra faire con-
tre un fort à bras comme Bob Lor-
tie, frère du Champion du monde.

Dans un combat spécial de 45
minutes, Pat Girard rencontrera

ANANAS
No 36
29c

Concombres
3 pour 25c

Pamplemousses
No 96
3 pour 25c

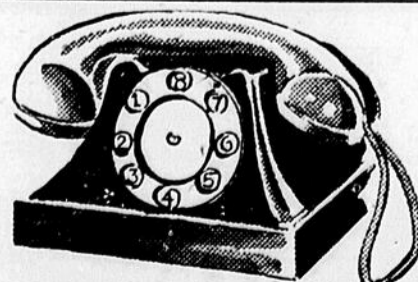
Tomates
Très belles
2 bs pour 29c

SPECIAUX
VENDREDI ET SAMEDI

EMILE BEAUCHAMP

FRUITS ET LEGUMES
RESTAURANT
PATISSERIE FRANÇAISE

904



904

22a, rue Jacques-Cartier

Valleyfield, P.Q.

Avec une commande d'une piastre et plus:
ORANGES "SUNKIST" No 344 — 2 douz. 49c

Oranges "Sunkist"
No 344
35c la doz.

Radis locaux
Gros paquets
6 pour 25c

Salade locale
4 pour 25c

Carottes
NOUVELLES
2 paquets pour 25c